

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

M. Bensalah représente le **Président Bouteflika** au sommet des pays arabes et musulmans à Riadh

P. 24

FÊTE NATIONALE DU CAMEROUN

Le **Président Bouteflika** félicite le **Président camerounais Paul Biya**

P. 24

ALGÉRIE-UE

M. Messahel effectue les 22 et 23 mai une visite aux institutions européennes à Bruxelles

P. 24

ALGÉRIE-MAROC

L'ambassadeur du Maroc convoqué au ministère des Affaires étrangères

P. 24

AIR ALGÉRIE :

Pour faire face à l'habituelle forte demande pour le transport aérien durant la saison estivale, la compagnie Air Algérie va mettre en place, comme chaque année, un dispositif spécial en programmant des vols supplémentaires tout en appliquant des tarifs étudiés pour mieux satisfaire les besoins des voyageurs, a indiqué à l'APS le responsable de la division commerciale d'Air Algérie,

Zohir Houaoui. Cette compagnie va ainsi s'appuyer sur sa flotte augmentée à 59 appareils suite à l'acquisition récente de nouveaux

avions, et l'affrètement d'un avion gros-porteur de type A330 (350 sièges) pour renforcer son offre et son programme d'exploitation durant la période allant du 18 juin au 16 septembre

2017, fait savoir le même responsable. Au total, le nombre de sièges proposés

par Air Algérie durant toute la

saison estivale sera de 2.455.034 sièges (aller-retour) sur l'ensemble de ses destinations (domestique et à l'international) à raison de 94.509 sièges hebdomadaires offerts, soit une hausse de 1% par rapport à l'été 2016.



Dispositif spécial pour répondre à la forte demande estivale

ALGÉRIE-JORDANIE

Bouchouareb : «L'Algérie aspire à être un grand centre industriel dans la région et en Afrique»

P. 4

LUTTE CONTRE LE TABAGISME

La ministre de l'Education nationale lance à Constantine le programme de prévention «Ecole sans tabac»

P. 4

TOURISME ET VOYAGES :

La Confédération nationale mise sur pied avant fin 2017

P. 6

COMMERCE EXTÉRIEUR

Baisse de plus de 47% du déficit commercial sur les 4 premiers mois 2017

P. 7

SANTÉ

L'obésité peut protéger de certaines maladies

P. 12-13

PRISE EN CHARGE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES : **Nécessité de mise en place d'un fichier national des malades**

P. 9

F  **T**  **B**  **L**  **L**

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE (MATCH DE CLASSEMENT-3^e PLACE) ALGÉRIE-CAMEROUN :

Le bronze, objectif des Verts contre les Lions indomptables

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE
Un terroriste abattu par les forces de l'ANP à Skikda

9 contrebandiers de nationalité mauritanienne arrêtés à Tindouf

P. 3

CE MATIN À L'ENSJ

Conférence «Droit à l'image : problèmes d'aujourd'hui et défis de demain»

Le ministère de la Communication, organise ce matin à partir de 9h à l'École nationale supérieure de journalisme (ENSJ) de Ben Aknoun, une conférence intitulée «Droit à l'image : problèmes d'aujourd'hui et défis de demain», animée par M. Philippe

Bertil Cottier, professeur de droit de la communication aux universités de Lugano et Neuchâtel, professeur de droit à l'université de Lausanne (Suisse). La rencontre sera rehaussée par la présence du ministre de la Communication, M. Hamid Grine.



FLN

Réception au Cercle de l'armée de Beni Messous



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Djamel Ould Abbas, présidera cet après-midi à partir de 13h au Cercle national de l'armée de Beni-Messous, une réception pour fêter les résultats obtenus par le parti lors des dernières élections législatives.

ALGER

Conférence demain sur la 22^e opération de relogement

Le wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, animera une conférence de presse, demain lundi 22 mai à partir de 16h, au niveau du siège de la wilaya, au cours de laquelle il s'exprimera sur la 22^e opération de relogement dans la capitale.

INESG

Conférence sur : la propriété intellectuelle à l'ère du numérique : enjeux et opportunités

Dans le cadre de ses tables rondes thématiques, l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise demain lundi 22 mai à partir de 13h45, une table ronde portant sur : «La propriété intellectuelle à l'ère du numérique : enjeux et opportunités», animée par le Dr.

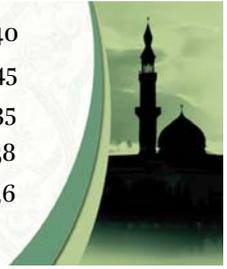


Madjid Dahmane, Directeur de recherche en Information scientifique et technique (IST).

Horaires des prières

Dimanche 24 chaabane 1438

Fajr	03:40
Dohr	12:45
Asr	16:35
Maghreb	19:58
Isha	21:36



CENTRE CULTUREL AÏSSA-MESSAOUDI

Final du concours national interlycées

La ministre de l'Éducation nationale, Mme Nouria Benghebril, présidera cet après-midi à partir de 14h au Centre culturel de la radio Aïssa Messaoudi, la finale du concours national interlycées 2016/2017.

UNIVERSITÉ DE BOUZARÉAH
Mini-Salon de l'emploi

A l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) organise aujourd'hui à l'université de Bouzarea, un mini-salon de l'emploi. L'événement verra la participation des organismes suivant : Ansej, Anem, Cnac et Angem.

FORUM D'EL DJOUMHOURIA

Conférence sur le parcours de Souiah El Houari

Le Forum du quotidien *El Djoumhouria*, organise ce matin à partir de 10h, une conférence-historique sur le parcours du moudjahid et militant, Souiah El Houari, premier wali d'Oran après l'indépendance et l'une des figures emblématiques du mouvement national.



Météo

	Max	Min
Alger	24°	15°
Oran	26°	17°
Annaba	23°	12°
Béjaïa	22°	14°
Tamanrasset	34°	22°

COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA

Exposition de l'IA de Blida

Le Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab Salim de Chenoua (Tipasa), abrite jusqu'au 31 mai, une exposition de l'Institut d'architecture de l'université Saâd Dahlab de Blida, de l'École Régionale des Beaux-Arts de Tipasa et de photos des étudiants algériens lors de la guerre de Libération nationale.

HCA-ARPT

Rencontre mardi sur l'introduction de tamazight dans le système de communication national



Une rencontre de concertation sera organisée mardi en collaboration avec l'Autorité de régulation de la poste et des technologies (ARPT) pour définir les conditions d'introduction de la langue amazighe dans le système de communication national, a indiqué samedi à Alger le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad. Cette rencontre de concertation, première du genre avec l'ARPT, vise à introduire la langue amazighe dans le système de communication national, tant dans les chaînes de télévision privées que publiques, a indiqué M. Assad à la presse en marge du forum d'information et de formation au profit des greffiers. En dépit du fait que la chaîne amazighe (TV4) existe, la langue amazighe doit avoir sa place dans la télévision nationale de façon générale, car reflétant les valeurs de la société algérienne, estime M. Assad. «Certains points introduits dans le cahier des charges sont à revoir, notamment l'usage de la langue amazighe dans toutes les chaînes de télévision», souligne le SG du HCA qui propose "l'introduction d'émissions d'enseignement de la langue amazighe" sur les chaînes de télévision.

DEMAIN À L'ES/STS

Conférence sur le rôle de la presse sportive dans le développement du football

Une conférence débats sur le rôle de la presse sportive dans le développement et le renouveau du football algérien aura lieu demain lundi à 09h à l'École supérieure en science et technologie du sport (ES/STS) d'Alger. Organisée en collaboration avec l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), cette conférence vise à créer "un espace intellectuel de confrontation des expériences entre les journalistes spécialisés en football et les enseignants chercheurs de l'ES/STS".

FNAI

Journée de sensibilisation immobilière

En collaboration avec Lekiria.com, la Fédération nationale des agences immobilières, organise mardi 23 mai à partir de 9h au siège de la FNAI sis à Kouba (Alger), une journée de sensibilisation immobilière sous le thème «L'évaluation immobilière. Quelle différence entre le prix et la valeur?».

SMA/CDER

Une convention SMA-CDER pour promouvoir l'énergie alternative parmi les jeunes

Une convention de coopération et de partenariat a été signée hier à Alger entre les Scouts musulmans algériens (SMA) et le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) visant à consacrer la culture de l'utilisation de ces énergies chez les jeunes pour préserver l'environnement et réaliser le développement durable. La convention a été co-signée par le Commandant général des Scouts, Mohamed Boualleg et par le directeur général du CDER, Noureddine Yassaa, en marge du salon national des produits de la recherche scientifique au Palais des expositions (SAFEX) à Alger. A cette occasion, le Commandant général des SMA a mis l'accent "l'importance que revêt cette convention" pour "la promotion et l'encouragement de la recherche scientifique au sein des scouts, notamment pour la consécration de la culture de l'utilisation de l'énergie renouvelable en tant qu'alternative aux autres énergies" Evoquant "l'impératif de recourir aux énergies renouvelables afin de réaliser le développement durable et préserver l'environnement et toutes les ressources naturelles pour les générations à venir", il a rappelé "le potentiel de l'Algérie en énergie solaire qui permet une exploitation dans tous les projets de développement".



MDN

Lutte contre le Terrorisme, la contrebande et la criminalité organisée : un terroriste abattu par les forces de l'ANP à Skikda

Un terroriste a été abattu vendredi à Skikda dans une embuscade tendue par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également saisi une arme et une quantité de munitions, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une embuscade tendue près de Collo, wilaya de Skikda (5^e Région militaire), un détachement de l'ANP a abattu un (1) terroriste, hier 19 mai 2017, et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis que trois (3) bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites dans la même wilaya.

L'opération est toujours en cours», précise la même source.

Par ailleurs, «suite à l'opération menée à Adrar (3^e RM), ayant permis d'éliminer un narcotrafiquant et d'arrêter quatre (4) autres, et de saisir des armes de guerre et (268) kilogrammes de kif traité, et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté un cinquième narcotrafiquant et saisi deux (2) véhicules tout-terrain chargés de (264) kilogrammes de kif traité».

«De même à Béni-Ounif, wilaya de Béchar (3^e RM), deux (2) narcotrafiquants ont été appréhendés et (05) véhicules et (2.901.000) dinars algériens ont été saisis».

A Hassi Messaoud (4^e RM), «(19) immigrants clandestins ont été appréhendés, tandis que (13) contrebandiers de différentes nationalités africaines ont été arrêtés à Tindouf (3^e RM et Tamanrasset (6^e RM) et divers outils d'orpaillage saisis par des détachements de l'ANP».

En outre, les éléments des Gardes-côtes d'Annaba (5^e RM) ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de (10) personnes à bord d'une embarcation clandestine», conclut le communiqué.

9 contrebandiers de nationalité mauritanienne arrêtés à Tindouf

Neuf contrebandiers de nationalité mauritanienne ont été arrêtés et une quantité de munitions de différents calibres a été saisie, jeudi à Tindouf, par un détachement de l'Armée nationale populaire, indiquait vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières et lors d'une patrouille effectuée le 18 mai 2017 par un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel sud à Tindouf/3^e RM, neuf (09) contrebandiers de nationalité mauritanienne ont été arrêtés», note la même source.

«L'opération a permis de saisir un (01) véhicule tout-terrain, un (01) pistolet automatique de calibre 9 mm, une quantité de munitions de différents calibres, une (01) paire de jumelles, un (01) appareil GPS, neuf (09) détecteurs de métaux, une quantité d'or et de pierres précieuses, un (01) ordinateur portable, un (01) téléphone satellitaire, dix (10) téléphones portables ainsi qu'une somme d'argent liquide s'élevant à 12 600 Ouguiya et d'autres objets», ajoute le communiqué du MDN.

ARMÉE

Le commandement des Forces navales organise une sortie en mer au profit des élèves du baccalauréat

Une sortie en mer au profit des élèves du baccalauréat a été organisée jeudi par le commandement des Forces navales afin de leur permettre de se préparer aux examens de fin d'année, indiquait vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Le commandement des Forces navales a organisé, le 18 mai 2017, une sortie en mer au profit des élèves du baccalauréat, accompagnés de leurs enseignants et des cadres de l'Association nationale pour la sécurité routière», précise la même source.

«Cette occasion a permis aux visiteurs de découvrir les missions et l'organisation des Forces navales qui veillent sur la protection et la sécurisation de nos frontières maritimes.

La sortie en mer a été aussi une occasion pour les élèves pour se préparer moralement et psychologiquement aux épreuves du bac», ajoute le communiqué du MDN.



L'impact des troubles métaboliques et nutritionnels chez le personnel navigant aérien et marin, thème d'un colloque organisé par le MDN

Un colloque scientifique sur «l'impact des troubles métaboliques et nutritionnels chez le personnel navigant aérien et marin», a été organisé jeudi par le centre national d'expertise médicale du personnel navigant «Chahida Meghiche-Yamina» dans la 1^{ère} Région militaire, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Le Centre national d'expertise médicale du personnel navigant Chahida Meghiche-Yamina/1^{ère} RM, a organisé, le

18 mai 2017, la huitième journée scientifique sous le thème «l'impact des troubles métaboliques et nutritionnels chez le personnel navigant aérien et marin», note la même source.

A l'ouverture de cette journée scientifique, le Général Messaoudi Fayçal, directeur du centre national d'expertise médicale du personnel navigant, a prononcé une allocution dans laquelle il a mis l'accent sur «l'intérêt qu'accorde le Haut commandement de l'Armée nationale

populaire à ce genre de thèmes, en vue d'assurer une assistance médicale et mentale de qualité au personnel navigant, à travers le recours aux découvertes dans les recherches médicales».

Il convient de signaler que ce genre de rencontres réunissant les médecins algériens et étrangers dans les différentes spécialités est une occasion leur permettant d'échanger les expériences en vue de les exploiter sur le terrain, ajoute la même source.

ANP :

Baptisation de l'école des cadets de la nation de Blida du nom du chahid Zamitte Hamoud

L'école des cadets de la nation de Blida a été baptisée jeudi du nom du chahid Zamitte Hamoud, indiquait vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la baptisation des édifices et des structures relevant du ministère de la Défense nationale aux noms de nos vaillants chouhada et moudjahidines de la glorieuse Révolution, en commémoration du 61^{ème} anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant et en exécution de la décision du Haut commandement de l'Armée nationale populaire, le Général-major Habib Chentouf, Commandant de la 1^{ère} Région militaire a présidé, le 18 mai 2017, la cérémonie de baptisation de l'École des cadets de la nation de Blida au



nom du chahid Zamitte Hamoud et ce, en présence des autorités militaires et civiles, ainsi que la famille du chahid qui a été honorée à cette occasion», précise la même source.

Le siège de la direction générale de l'établissement et de couchage à El Kharouba

baptisé du nom du Chahid El Djilali Boudarnane

La direction générale de l'établissement, d'habillement et de couchage à El Kharouba (1^{ère} Région militaire) a été baptisée jeudi du nom du Chahid El Djilali Boudarnane, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«En exécution de la décision du Haut commandement de l'Armée nationale populaire et en guise de reconnaissance aux sacrifices de nos valeureux chouhada et vaillants moudjahidines, le Commandant régional de la Défense aérienne du territoire, a présidé, le 18 mai 2017, au nom du commandant de la 1^{ère} Région militaire, la cérémonie de baptisation du siège de la direction générale de l'établissement d'habillement et de couchage à El Kharouba/1^{ère} RM au nom du Chahid El Djilali Boudarnane», note la même source.

La cérémonie a vu la présence d'officiers, de cadres de l'établissement, de représentants des médias nationaux, ainsi que de la famille du Chahid, qui a été honorée à cette occasion.

Un narcotrafiquant abattu et quatre autres arrêtés à Adrar

Un narcotrafiquant a été abattu et quatre autres ont été arrêtés jeudi dans la wilaya d'Adrar lors d'une opération ayant permis de récupérer des munitions et de saisir plus de deux quintaux de kif traité, indiquait vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu un (01) narcotrafiquant et arrêté quatre (04) autres, le 18 mai 2017, au niveau du Secteur militaire d'Adrar/3^e RM», précise la même source, ajoutant que «l'opération a permis de récupérer une (01) mitrailleuse de type RPK, un (01) pistolet mitrailleur

de type Kalachnikov, trois (03) chargeurs de munitions et de saisir deux (02) quintaux et (68) kilogrammes de kif traité, deux (02) véhicules et un téléphone satellitaire», précise le même source.

Lors d'une opération de ratissage au secteur militaire de Skikda/5^e RM, un détachement de l'ANP «a découvert une cache contenant deux (02) pistolets automatiques, un (01) fusil de chasse, une quantité de munitions, des équipements informatiques, des médicaments et des outils de fabrication de bombes».

A Biskra/4^e RM, un détachement de l'ANP «a saisi un camion chargé de 21 quintaux et 80 kilogrammes de tabac» et à Souk Ahras, Tébessa et El-Taref/5^e RM,

des unités des Gardes-frontières «ont mis en échec des tentatives de contrebande de plus de 9 536 litres de carburant, tandis que 12 immigrants clandestins ont été appréhendés à Tlemcen et Adrar». Par ailleurs et dans le cadre de l'activation du plan de recherche et de sauvetage de trois (03) candidats à l'émigration clandestine, disparus en mer, les unités des Gardes-côtes d'Annaba/5^e RM, «ont réussi à repêcher les cadavres de deux (02) d'entre eux, sur une plage rocheuse entre Ain-Barbar et Chetaïbi, alors que l'opération de recherche du troisième disparu demeure toujours en cours», ajoute la même source.

APS

LUTTE CONTRE LE TABAGISME

La ministre de l'Éducation nationale lance à Constantine le programme de prévention «Ecole sans tabac»



La ministre de l'Éducation nationale, Mme Nuria Benghabrit a procédé hier à Constantine au lancement du programme de prévention «Ecole sans tabac», depuis l'école primaire Meziani-Cherif, de la ville nouvelle Ali-Mendjeli.

Ce programme, le premier du genre à l'échelle nationale, lancé en présence du Pr Messaoud Zitouni, coordinateur chargé du Plan national anticancer 2015-2019 est "un défi collectif pour prévenir contre le tabac, un facteur à risque pour des multiples cancers", a précisé la ministre, soulignant que l'objectif du programme qui cible les élèves de la 3ème et 4ème année primaire est "la prévention de la première consommation signalée entre 9 et 10 ans".

"L'Ecole sans tabac est un programme de prévention qui axera sur l'information et la sensibilisation des scolarisés à travers une approche pédagogique préalablement arrêtée par des experts" a déclaré la ministre, précisant que l'objectif suprême de ce programme est d'établir "une charte pour une école sans tabac et d'assurer l'adhésion de tous, les personnels de santé des établissements scolaires et les parents d'élèves".

Affirmant que son secteur était disposait à accompagner les efforts de l'Etat pour lutter contre le cancer dont le tabac est un vecteur principal, Mme Benghabrit a souligné que "l'espace scolaire constitue l'endroit propice pour la prévention contre le tabac".

Elle a ajouté que les principes de la prévention et la sensibilisation doivent être consolidés davantage en "s'appuyant sur la société civile".

De son côté, le Pr Messaoud Zitouni a indiqué que les expériences, de par le monde, ont démontré que la prévention demeure "la démarche essentielle pour combattre le cancer" mettant en exergue les avancés des certains pays dans leur lutte contre le cancer à travers des campagnes de sensibilisation intenses, ciblées et étudiées contre les facteurs favorisant les cancers.

La ministre de l'Éducation nationale avait entamé sa visite dans la ville des ponts en inspectant le chantier de la maison d'accueil pour les malades atteints du cancer de l'association Waha, implantée à la ville Ali Mendjeli dont la réception est prévue dans 18 mois, selon les explications fournies.

Mme Benghabrit avait également posé la première pierre d'une école primaire à l'unité voisine (UV) 20 avant d'inspecter le chantier d'une infrastructure scolaire similaire à l'UV 16 avant d'inaugurer un lycée dans la commune d'Ain S'mara.

In situ, la ministre a mis en exergue les efforts de l'Etat dans l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves, précisant que douze (12) nouvelles infrastructures scolaires pour les trois paliers consolideront le secteur de l'éducation à Constantine, à la prochaine rentrée scolaire. La ministre sera l'invitée d'une émission radiophonique de la radio algérienne depuis Constantine avant de poursuivre son programme de visite au chef lieu de wilaya.

ALGÉRIE-JORDANIE

Bouchouareb : «L'Algérie aspire à être un grand centre industriel dans la région et en Afrique»

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb a affirmé hier en Jordanie que l'Algérie passait par une phase de mutation "importante" dans le secteur de l'investissement et de l'industrie et aspirait à devenir un grand centre industriel dans la région et en Afrique.

M. Bouchouareb a indiqué, lors d'une séance de travail intitulée "Les nouveaux modèles d'investissement dans les pays de la région", à l'occasion de la tenu, dans la région de la Mer Morte, du forum économique mondial sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) 2017, que ce rendez-vous constituait l'occasion de "réaffirmer notre ambition d'ériger l'Algérie en grand centre industriel dans la région et en Afrique, surtout qu'elle passe par une phase de mutation importante dans le secteur de l'investissement et de l'industrie, remplie de défis et porteuse de grandes opportunités, des opportunités que nous offrons aux hommes d'affaires présents à ce forum".

Le sommet est "une nouvelle opportunité de rencontre et d'échanges de vues et de nouveautés internationales entre les représentants des gouvernements, les hommes d'affaires et la société civile. Elle contribue également à promouvoir l'image de l'Algérie en tant que destination prometteuse d'investissement et pays pionnier sur la scène régionale et continentale", a-t-il estimé.

Ce sommet "constitue une occasion pour le dialogue et l'établissement de contacts entre les investisseurs afin de les informer des réformes en cours en Algérie, notamment de son nouveau modèle économique et de son nouvel arsenal juridique comprenant la loi sur l'investissement, la loi sur les PME, la loi sur la normalisation et la loi sur la métrologie, outre les opportunités et les mesures incitatives offertes".

Concernant la participation de l'Algérie à ce forum, le responsable a indiqué que cette participation "est une tradition instituée en 1999 par le président de la République, en vue de faire entendre la voix de l'Algérie, qui souffrait en ce temps d'un embargo non déclaré, soulignant que le forum "fut un



espace et une tribune pour faire entendre sa voix et permettant son retour sur la scène internationale".

Après avoir rappelé qu'il assistait au 6e Sommet aussi bien annuel à Davos que régional, en tant que représentant du président Bouteflika, M. Bouchouareb a affirmé que ce forum "est l'occasion de rappeler le respect que voue la communauté internationale au président de la République, à ses positions et à sa lecture prospective du développement des événements dont il avait mis en garde à maintes occasions".

Le ministre a indiqué que ses rencontres interactives avec les différents participants aux séances de travail avaient porté sur "la vision prospective de l'Algérie et la pertinence de ses positions face aux événements que traversent les pays de la région, outre son rôle pionnier, en tant que médiateur crédible dans le règlement des crises et le rétablissement de la paix et la sécurité internationales et de la stabilité dans les pays de la région".

"L'Algérie demeure convaincue que l'intérêt des pays de la région et du monde dépend de la stabilité et de la prospérité de cette région", a affirmé le ministre de l'Industrie et des mines, ajoutant que ses entretiens bilatéraux et multilatéraux lors du forum avaient porté sur les grands défis auxquels les pays de la région font face et sur l'impératif d'accélérer le processus de réformes pour permettre aux jeunes de donner le meilleur d'eux mêmes. Les défis économiques, notamment ceux liés à la compétitivité, au développement global et à la promotion et à l'amélioration des échanges

commerciaux entre les pays de la région, et à la technologie et l'amélioration du climat d'affaires étaient également au menu.

"Cette transition constitue un réel défi pour la région, bien qu'elle soit le premier fournisseur d'énergie conventionnelle dans le monde et dispose de plus de la moitié des réserves mondiales de pétrole et de gaz", a souligné le ministre qui a pris part à une autre séance de travail sur l'énergie.

La transition énergétique est une question complexe dont les dimensions portent sur les changements techniques, géopolitiques et stratégiques enregistrés en une conjoncture difficile marquée par la chute des cours pétroliers et partant la baisse des ressources financières", a-t-il ajouté, précisant que la question de la transition énergétique "s'inscrit dans un cadre global et plus large inhérent à la mutation macro-économique".

"Nous devons faire de nos points faible des points forts" a-t-il poursuivi, ajoutant que l'Algérie s'est effectivement engagée dans la préparation de la phase de l'après pétrole et détient une feuille de route pour rationaliser l'énergie et développer les énergies renouvelables d'un point de vue industriel". Le forum a été une occasion pour M. Bouchouareb de transmettre les salutations "fraternelles" du président de la République, Abdelaziz Bouteflika au souverain jordanien Abdullah II, le féliciter du succès du sommet économique. Le ministre de l'Industrie et des mines a également transmis au roi d'Espagne Felipe VI, présent aux travaux du forum, les salutations du Président Bouteflika.

PÊCHE

M.Chelghoum : «L'aquaculture seule solution susceptible de couvrir le déficit en production piscicole en Algérie»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum, a affirmé hier à Boumerdes que l'aquaculture était la seule solution susceptible de couvrir le déficit accusé, à l'échelle nationale, en matière de production de poisson, estimée à 100.000 tonnes/an.

"La production piscicole accuse un certain manque en Algérie dû à des facteurs naturels", a observé le ministre dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la 5ème édition "des Ports et barrages bleus" au port de Cap Djinet.

"La seule solution susceptible de couvrir ce déficit réside dans le développement de l'aquaculture", a-t-il souligné, relevant que "son département ministériel encourage l'investissement dans la filière aquacole, qui est le théâtre d'un développement notable notamment au niveau des villes du littoral du pays, mais aussi dans certaines régions de l'intérieur et du Sud, à l'instar de Bechar, Ouargla, et Oued Souf".

Pour le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, la manifestation, organisée cette année sous le thème "Ports et barrages bleus, des espace partagés pour une économie diversifiée", est une opportunité ouverte aux citoyens et investisseurs afin de s'informer de plus près sur le secteur de la pêche, à travers les diverses expositions programmées à cet ef-



fet, mettant en exergue différents équipements exploités dans le domaine, en plus de variétés de poissons pêchés sur le littoral algérien.

M. Chelghoum a entamé sa visite, dans la wilaya, par l'ouverture du 2e Salon régional de la pêche et de l'aquaculture, qui sera abrité durant trois jours par le port de Cap Djinet. Le haut responsable a par la suite assisté à des exercices de simulation de sauvetage d'un bateau de pêche exécutés par des gardes côtes et des éléments de la Protection civile.

Le ministre a, aussi, donné le coup d'envoi d'un concours national de ramassage de filets de pêche, avant de procéder à la distri-

bution de 14 autorisations pour la pêche au thon, outre la signature d'une convention entre la Chambre de pêche et d'aquaculture de la wilaya et une mutuelle d'assurance pour les professionnels du secteur.

Il a clos sa visite par une séance de dégustation de nombreux mets de poissons exposés au port de Cap Djinet, au titre d'un concours culinaire, dont il a distribué les prix aux premiers lauréats.

Toutes les dispositions pour un approvisionnement permanent des marchés durant le Ramadhan

Interrogé par l'APS sur les mesures prises pour assurer la disponibilité des produits agricoles durant le mois sacré, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a affirmé que toutes les dispositions étaient prises pour garantir un approvisionnement permanent des marchés durant le Ramadhan.

"Tout a été mis en place afin d'assurer l'approvisionnement des marchés en produits agricoles et transformés, de façon à couvrir les besoins des citoyens, durant le mois sacré", a affirmé M. Chelghoum, soulignant que "ces mesures ont été prises lors de la dernière réunion du Gouvernement, en application des instructions du Président Abdelaziz Bouteflika".

Première séance plénière au titre de la 8^e législature mardi prochain

La première session plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) au titre de la 8^e législature, issue des élections législatives du 4 mai, se tiendra mardi prochain, conformément à la loi fondamentale, a appris l'APS jeudi auprès de cette instance législative.

En effet, l'article 130 de la Constitution stipule que «la législature débute de plein droit le quinzième (15^e) jour suivant la date de proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel, sous la présidence du doyen d'âge de l'Assemblée populaire nationale, assisté des deux députés les plus jeunes». L'installation officielle de cette Assemblée sera présidée par le doyen des députés élus assisté des deux plus jeunes députés, conformément à l'article 2



du règlement intérieur de l'APN.

La chambre basse procède, par la suite, selon l'article 130 de la Constitution à l'élection de son bureau et à la constitution de ses commissions. Les dispositions ci-dessus sont applicables au Conseil de la nation», précisant dans son article 131 que le président de l'APN est «du pour la durée de la législature», alors que le président du Conseil de la nation est élu après chaque renouvellement partiel de la composition du Conseil.

La Constitution souligne également, dans son article 132, que l'organisation et le fonctionnement des deux chambres du Parlement,

ou du Premier ministre», précise-t-on.

Il est souligné également, selon la nouvelle Constitution dans son article 134 que l'APN et le Conseil de la nation créent des commissions permanentes dans le cadre de leur règlement intérieur. «Chaque commission permanente au niveau de chacune des deux chambres peut mettre sur pied une mission temporaire d'information sur un sujet précis ou sur une situation donnée.

Le règlement intérieur de chacune des deux chambres fixe les dispositions qui régissent la mission d'information», indique-t-on.

Par ailleurs, il est noté que le Parlement siège, selon son article 135, en une session ordinaire par an, d'une durée minimale de dix (10) mois.

Celle-ci commence le deuxième jour ouvrable du mois de septembre.

Les 462 sièges de l'APN sont répartis entre 35 partis politiques et députés indépendants.

ainsi que leurs relations fonctionnelles avec le Gouvernement, sont fixés par une loi organique, alors que leur budget est, quant à lui, déterminé par la loi.

Les deux chambres du Parlement ont la charge d'élaborer et d'adopter, toujours selon le même article de loi, leur règlement intérieur, relevant dans son article 133, que les séances du Parlement sont publiques. «Il est tenu un procès-verbal dont la publicité est assurée dans les conditions fixées par la loi organique. L'APN et le Conseil de la Nation peuvent siéger à huis-clos, à la demande de leurs Présidents, de la majorité de leurs membres présents

Le FLN perd 3 sièges mais garde sa première position à l'APN

En dépit de la perte de trois sièges à la future Assemblée populaire nationale (APN), le Front de libération nationale (FLN) conserve toujours sa pôle position avec 161 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND), avec 100 sièges, et l'Alliance MSP qui compte désormais 34 sièges après avoir obtenu un siège supplémentaire, selon les résultats définitifs proclamés jeudi par le Conseil constitutionnel.

Le parti FLN, qui avait obtenu 164 sièges, passe ainsi à 161 sièges, tandis que trois formations politiques en l'occurrence l'Alliance HMS, Tadjamoua Amel El Djazair et le Front national algérien (FNA) gagnent chacun un siège.

Tadjamoua Amel El Djazair, qui détenait 19 sièges, passe à 20 et le FNARécupère le siège qu'il avait perdu lors de l'annonce des résultats provisoires par le Conseil.

Concernant les résultats des autres partis politiques et listes indépendantes, le Conseil constitutionnel a confirmé les résultats provisoires proclamés le 8 mai dernier.



L'Alliance Nahda-Adala-Bina conserve ses 15 sièges, le front El Moustakbal (FM) et le Front des forces socialistes (FFS) leurs 14 sièges chacun, le Mouvement populaire algérien (MPA, 13 sièges), le Parti des Travailleurs (PT, 11 sièges) et le Rassemblement pour la Culture et la démocratie (RCD, 9 sièges) et l'Alliance nationale républicaine (ANR) garde ses 6 sièges.

Le Conseil constitutionnel annonce avoir reçu 295 recours dont 20 acceptés et 275 autres rejetés. Il déclare en conséquence la rectification et l'annulation des résultats enregistrés

dans certains bureaux de vote dans les circonscriptions électorales d'Ilizi, de MSila, de Sétif et d'Oran, estimant que «ces annulations et rectifications des résultats de vote ont une incidence sur les résultats chiffrés mais n'ont pas eu toutefois d'incidence sur les répartitions des sièges».

Par contre, la rectification et l'annulation des résultats enregistrés dans certains bureaux de vote des circonscriptions électorales de Blida et de Médéa «ont eu une incidence sur la répartition des sièges dans les circonscriptions électorales concernées», ajoute la même source.

Concernant le nombre de sièges obtenus par les femmes, il s'élève à 121 sièges, soit un taux de représentativité de 26,19% à l'APN.

Selon les résultats définitifs des élections législatives, le nombre d'électeurs inscrits s'élève à 23.251.503, le nombre de vote à 8.225.123, soit un taux de participation de 35,37%.

Concernant les suffrages exprimés, leur nombre s'établit à 6.446.750 alors que le nombre des bulletins nuls s'élève à 1.778.373, selon le Conseil.

TOUATI :

«Notre lutte se poursuivra en fonction des résultats qui seront proclamés par le Conseil constitutionnel»

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a affirmé jeudi à Alger, que la lutte «se poursuivra en fonction des résultats qu'aura proclamés le Conseil constitutionnel», appelant à ce propos, les militants de sa formation politique à élargir le cercle de la concertation, à la recherche de «nouvelles formules à même de poursuivre l'action de protestation», à la suite des résultats définitifs des élections législatives.

Président la réunion des présidents des bureaux de wilaya au siège de son parti, M. Touati a affirmé : « Notre combat contre la fraude se poursuivra en fonction des résultats qu'aura proclamés le

Conseil constitutionnel».

«Nous n'avons reçu aucune réponse de la part des institutions nationales que nous avons saisies par écrit», a soutenu M. Touati qui a indiqué que sa formation politique avait saisi, conséquemment au scrutin, la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), et avait également adressé au Conseil constitutionnel 27 saisines au niveau de wilaya, à l'exception de la saisine adressée au niveau national et qui réclame l'ouverture d'une enquête, et le contrôle de la conformité des empreintes digitales.

Par ailleurs, M. Touati a émis des critiques concernant «les tentatives



visant à contrecarrer son action de grève de la faim, à l'image des fatwas», et annonce par la même, la suspension de cette grève qu'il a entamée au lendemain de la proclamation des résultats des élections législatives du 4 mai dernier.

GHOU L'A AFFIRMÉ : «TAJ s'engage à assumer pleinement son rôle au sein du Parlement et au gouvernement»

Le président du parti Tadjamoue Amal al Jazair (TAJ), Amar Ghoul, a affirmé hier à Alger que la participation de sa formation politique à la nouvelle Assemblée populaire nationale (APN) aurait «un impact positif» dans divers domaines, à savoir la législation et la défense des préoccupations des citoyens.

«Les résultats réalisés par TAJ lors des élections législatives du 4 mai dernier lui ont permis d'occuper une place importante sur la scène politique, à même d'apporter une contribution efficace en termes de législation et de défense des préoccupations des citoyens comme il avait promis lors de la campagne électorale», a affirmé M. Ghoul lors d'une conférence de presse.

TAJ a remporté 20 sièges à l'APN conformément aux résultats définitifs annoncés par le Conseil constitutionnel.

Au sujet de la participation de son parti au prochain gouvernement, M. Ghoul s'est gardé de donner des détails sur la nature et le nombre de portefeuilles ministériels que son parti aurait à assumer, se contentant d'indiquer que «TAJ jouera un rôle important dans le parlement et au sein du gouvernement». La formation du gouvernement et la désignation du Premier ministre relève «des prérogatives exclusives du président de la République», a-t-il fait remarquer.

Le parti œuvre, comme à l'accoutumée, à «unifier toutes les parties» face aux différents défis sécuritaires et économiques, a-t-il ajouté plaidant pour «une mobilisation générale pour surmonter la situation difficile et lutter contre les idées destructrices étrangères visant à semer le désespoir».

M. Ghoul a insisté sur l'impératif d'accompagner les étudiants pour leur permettre de s'acquitter pleinement de leur rôle au sein de la société, exhortant ces derniers à suivre l'exemple de leur prédécesseurs qui avaient abandonné les études durant la guerre de libération nationale pour répondre à l'appel de la patrie.

Par ailleurs, le président de TAJ a appelé les étudiants à préserver les acquis nationaux et à contribuer efficacement à la planification de l'avenir de l'Algérie qui fait face actuellement à une série d'enjeux nationaux, régionaux et internationaux.

M. Ghoul a appelé les jeunes à investir l'espace démocratique garanti par le Conseil supérieur de la jeunesse pour défendre les préoccupations de cette frange importante de la société.

M^{ME} HANOUNE :

«Le PT disposé à discuter avec les partis patriotiques pour faire sortir le pays de la situation de crise»



La secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a exprimé hier à Alger la disponibilité de sa formation politique à entamer des discussions avec les partis politiques patriotiques afin de dégager les moyens de faire sortir le pays de la situation de crise. «Le Parti des travailleurs est disposé à ouvrir des discussions avec les partis politiques patriotiques pour dégager ensemble les moyens de faire face aux dangers qui guettent le pays», a indiqué

Mme Hanoune à la clôture des travaux de la session ordinaire du Comité central du PT. Elle a expliqué que les partis visés sont ceux qui ont comme ligne de démarcation le patriotisme, indépendamment de leurs orientations idéologiques et politiques.

Mme Hanoune a qualifié, à cette occasion, de «très positive» la décision du MSP de ne pas participer au prochain gouvernement, interprétant cela comme de la défense du multipartisme.

La SG du PT a relevé, par ailleurs, que la politique socio-économique du pays a eu des répercussions néfastes sur le niveau de vie des citoyens notamment par la baisse continue du pouvoir d'achat, l'augmentation du taux de chômage et la régression des services sociaux.

ABDELRAZAK MOKRI : Le MSP décide de ne pas participer au gouvernement

Le Conseil consultatif national (Majlis Echoura) du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a décidé vendredi soir de ne pas participer au prochain gouvernement après les élections législatives du 4 mai 2017. La majorité des membres du parti ont voté contre la participation au gouvernement lors des travaux de la session extraordinaire du Conseil consultatif national convoqué par le président du mouvement, Abdelrazak Mokri.

M. Mokri a animé hier un point de presse au siège du mouvement pour donner plus de détails sur le sujet. Rappelons que le MSP est arrivé à la troisième place lors des législatives du 4 mai avec 34 sièges.



AIR ALGÉRIE: Dispositif spécial pour répondre à la forte demande estivale

Pour faire face à l'habituelle forte demande pour le transport aérien durant la saison estivale, la compagnie Air Algérie va mettre en place, comme chaque année, un dispositif spécial en programmant des vols supplémentaires tout en appliquant des tarifs étudiés pour mieux satisfaire les besoins des voyageurs, a indiqué à l'APS le responsable de la division commerciale d'Air Algérie, Zohir Houaoui.

Cette compagnie va ainsi s'appuyer sur sa flotte augmentée à 59 appareils suite à l'acquisition récente de nouveaux avions, et l'affrètement d'un avion gros-porteur de type A330 (350 sièges) pour renforcer son offre et son programme d'exploitation durant la période allant du 18 juin au 16 septembre 2017, fait savoir le même responsable.

Au total, le nombre de sièges proposés par Air Algérie durant toute la saison estivale sera de 2.455.034 sièges (aller-retour) sur l'ensemble de ses destinations (domestique et à l'international) à raison de 94.509 sièges hebdomadaires offerts, soit une hausse de 1% par rapport à l'été 2016.

Pour le réseau domestique, la compagnie prévoit d'injecter 722.722 sièges (27.500 sièges hebdomadaires), un bond de 9% comparativement à l'été 2016.

Concernant la France où se concentre la majorité de la communauté algérienne à l'étranger, la compagnie compte proposer 1.096.264 sièges, en hausse de 2% par rapport à la saison estivale précédente.

Pour ce plus important réseau international de la compagnie, cette dernière prévoit de renforcer les lignes existantes notamment vers Paris, Marseille, Toulouse et Nice avec 12 fréquences supplémentaires par semaine au départ des différents aéroports algériens.

Ainsi, 4 vols supplémentaires par semaine seront programmés au départ d'Oran pour arriver à 18 vols par semaine afin de répondre à la forte demande et de faire face à la concurrence (notamment les compagnies françaises) laquelle s'est positionnée sur l'oranaise.

Les autres vols supplémentaires seront répartis sur les différentes es-

cales desservies par Air Algérie.

Afin d'assurer la phase retour de la communauté algérienne vers la France dans les meilleures conditions, 80 autres vols supplémentaires (14.592 sièges) seront programmés du 20 août au 6 septembre.

Quant au reste du réseau international, plus de 638.000 sièges seront injectés du 18 juin au 16 septembre 2017.

Dans ce cadre, la Turquie, destination privilégiée des Algériens durant l'été, bénéficiera de cinq vols supplémentaires pour atteindre 12 vols par semaine à raison de deux vols par jours.

Actuellement, la compagnie Air Algérie dessert 43 destinations à l'international recouvrant 26 pays.

Des tarifs promotionnels en fonction de la disponibilité des sièges et de la rentabilité

Pour mieux répondre aux attentes des voyageurs, Air Algérie a accompagné le renforcement de son programme d'exploitation par une politique de tarifs promotionnels qui prend en considération la disponibilité des sièges et la rentabilité de la compagnie.

Dans ce sens, des billets promotionnels ont déjà été mis en vente depuis janvier dernier sous différentes formules (famille, enfants, jeunes, séniors).

Ces tarifs peuvent, pour certaines catégories, correspondre jusqu'à 65% du prix ordinaire du billet, affirme M. Houaoui.

"À travers cette politique de tarifs promotionnels, nous souhaitons être à l'écoute de notre clientèle", soutient-il, en avançant que la compagnie multiplie ses efforts pour améliorer sa politique de tarifs et être compétitive par rapport aux concurrents tout en préservant sa



mission de compagnie publique.

Concernant la saison Hadj 2017, qui commencera le 5 août prochain, la compagnie aérienne a programmé 63 vols pour transporter les pèlerins vers les Lieux saints de l'Islam.

Le transport des hadjis algériens se fera à partir des aéroports d'Alger, Constantine, Oran, Ouargla et d'Annaba.

Développer les nouvelles technologies pour faciliter l'accessibilité aux services

Interrogé sur le paiement électronique des billets de voyage à travers les cartes interbancaires (CIB), introduit par ce transporteur aérien public en octobre dernier, M. Houaoui a observé un accroissement de la demande sur ce service, disponible déjà depuis 2008 mais à travers les cartes internationales "Visa" et "Mastercard" seulement.

"Nous constatons une augmentation du nombre des ventes en lignes des billets. Mais cette opération reste toutefois tributaire de

l'activation par les banques des codes internet pour les détenteurs de la carte CIB", souligne ce responsable qui souhaite une accélération de ce processus afin de proposer ce service à tous les détenteurs de cartes CIB.

Depuis octobre 2016, une vingtaine de transactions d'achat de billets en ligne sont enregistrées quotidiennement contre une dizaine de transactions avant cette date, selon lui.

Selon lui, les détenteurs de ces cartes peuvent même acheter leurs billets en ligne six (6) heures seulement avant le vol contre 24 heures auparavant.

En 2016, Air Algérie avait transporté plus de 6,2 millions de voyageurs contre plus de 5,7 millions de voyageurs en 2015, soit une augmentation de près de 9%, et a pu capter près de 58% de son réseau à l'international et près de 60% du réseau France. En 2008, le nombre de ses passagers étaient de 3,5 millions de voyageurs, soit près de la moitié de ceux qu'elle avait transportés en 2016.

TOURISME ET VOYAGES :

La Confédération nationale mise sur pied avant fin 2017

La Confédération nationale du tourisme et voyages sera mise sur pied avant fin 2017, a affirmé le président de la Fédération nationale des hôteliers algériens (FNH), Ahmed Oulbachir, soulignant l'importance du rôle qu'endossera cette organisation professionnelle pour la relance de l'activité touristique en Algérie.

"Parce que nous voyons les choses en grand, nous avons pensé rassembler les fédérations actives dans le domaine du tourisme et des voyages autour d'une confédération qui sera mise sur pied au plus tard fin 2017", a déclaré M. Oulbachir à l'APS, dans le cadre de la 18ème édition du Salon international du tourisme et voyages (SITEV) qui se tient du 18 au 22 mai à la Safex (Alger).

"Outre la FNH, la future Confédération ralliera également la Fédération nationale des Offices de tourisme (FNOT), la Fédération nationale des Associations de voyage et de tourisme (FNAT) et d'autres organismes nationaux et locaux, auxquels le ministère de tutelle a déjà accordé son accord verbal et signé son encouragement pour cette initiative", a-t-il ajouté.

Pour ce professionnel du tourisme, la future organisation sera une force de propositions avec davantage de poids et de représentativité, de même qu'elle permettra aux différents acteurs qui la composent de parler d'une seule voix avec les pouvoirs publics et de conjuguer leurs efforts afin de contribuer à la relance de ce secteur en Algérie.

Cette démarche, qui bénéficie de l'adhésion de toutes les fédérations et autres intervenants du secteur, est en voie d'être concrétisée et est appelée à s'ouvrir à d'autres acteurs à l'instar des compagnies aériennes nationales, a fait savoir M. Oulbachir.

Un parc hôtelier de 1900 hôtels et 1600 autres structures en construction

Abordant précisément les perspectives de développement de l'activité touristique, il a précisé que le parc hôtelier national, qui compte quelque 1900 hôtels, essentiellement de gamme moyenne, sera renforcé par les chantiers en cours pour la réalisation de 1600 autres structures similaires, avec un état d'avancement entre 60 et 70%. Cela étant, il faut savoir que le tourisme est une affaire de tous, du douanier, du taxieur, de l'agent d'accueil à l'aéroport, etc, et que l'hôtelier n'est que le dernier maillon de la chaîne, a-t-il observé, notant que celle-ci doit être homogène et pragmatique.

Il a considéré, à ce propos, que la faille essentielle du secteur touristique en Algérie réside dans le manque du personnel qualifié, relevant les efforts consentis par la fédération afin de renforcer cet aspect et d'apporter un plus dans la prestation hôtelière, et ce, avec le concours d'écoles spécialisées.

Depuis 2016, ladite fédération a également lancé un cycle d'éducateurs à l'étranger dans le but de prendre des contacts et de tisser des liens avec les fédérations étrangères et bénéficier de leurs expériences.

"Il faut désormais investir essentiellement dans la formation, la conjoncture économique actuelle nous rappelle que nous ne sommes plus dans le choix mais dans l'obligation de dynamiser le secteur", a-t-il poursuivi, assurant que depuis 2 ans, « nous sentons que le déclin est là et que la volonté politique existe ».

M. Oulbachir insiste enfin sur la contribution de tous les acteurs du secteur, à savoir les opérateurs, agenciers, hôteliers, etc, mais aussi les responsables de l'administration locale, à différents niveaux.

FONCIER

Naissance de la Fédération nationale des géomètres métreurs

Une Fédération nationale des géomètres métreurs a été mise en place hier à Alger pour promouvoir cette profession qui est en liaison avec l'aménagement urbain et le foncier.

Issus de 27 wilayas, plusieurs géomètres métreurs ont procédé à la création de cette fédération professionnelle, qui relève de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), et à l'installation de son président et les onze (11) membres de son bureau représentant les quatre régions du pays: le Centre (4 membres), l'Est (2 membres), l'Ouest (2 membres) et le Sud (3 membres).

Le président de cette nouvelle Fédération, M. Mohamed Cherifi, a indiqué à l'APS que le but de cette entité était d'unir tous les bureaux régionaux au niveau national et de réorganiser l'activité de tous les adhérents.

Évoquant les contraintes auxquelles sont confrontés les géomètres métreurs, il explique qu'il s'agit essentiellement d'une absence de reconnaissance de cette profession par les différents organismes étatiques ainsi que la confusion dans l'exercice de leur activité.

"Notre grand problème est que les administrations publiques telles que les communes, les daïras et les wilayas refusent de travailler avec nous.

Elles ne reconnaissent pas notre registre de commerce", explique-t-il.

En effet, poursuit-il, l'administration ne reconnaît que l'Ordre des géomètres-experts fonciers (Ogef), créé en 1995, lequel interdit l'adhésion des pratiquants libéraux si ces derniers ne disposent pas d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent dans le domaine.

En Algérie, le seul moyen d'obtenir ce diplôme d'ingénieur est de suivre une formation à l'École supérieure des géomètres et topographes d'Arzew (Oran). En conséquence, le président de cette nouvelle fédération s'interroge sur le sort des techniciens et techniciens supérieurs formés dans les différents centres de formation professionnelles puisqu'ils ne sont pas reconnus.

C'est ainsi que M. Cherifi avance que des démarches allaient être entreprises par cette nouvelle fédération auprès des administrations concernées afin de définir clairement les prérogatives et les droits de cette catégorie professionnelle.

Par ailleurs, ces géomètres métreurs ont appelé l'administration concernée à mettre de l'ordre dans cette profession en pointant particulièrement du doigt le Centre national du registre de commerce (CNRC) qui n'impose aucune rigueur pour distinguer entre les vrais et les faux géomètres métreurs".

A ce propos, ils déplorent que le CNRC n'exige pas du postulant la présentation d'un diplôme ou d'un document prouvant qu'il a réellement effectué une formation dans la spécialité.

"La création de la Fédération permettrait d'assembler les voix de tous les géomètres métreurs et de faire entendre leurs revendications dans un cadre plus organique", avance M. Kacimi.

C'est ainsi qu'il sera également revendiqué l'accès des géomètres métreurs à des activités qui leur sont, actuellement, interdites par les différents organismes (Direction de l'urbanisme, du Cadastre, les domaines et la Conservation foncière) tels le plan de bornage, l'obtention du document d'arpentage et le morcellement des terrains qui sont réservés exclusivement à l'Ogef.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Baisse de plus de 47% du déficit commercial sur les 4 premiers mois 2017

Le déficit commercial de l'Algérie s'est chiffré à 3,5 milliards de dollars (mds usd) sur les 4 premiers mois de l'année 2017, contre un déficit de 6,63 mds usd sur la même période de 2016, soit une baisse de 3,13 mds usd correspondant à un recul de 47,2%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Les exportations ont augmenté à 11,92 mds usd entre janvier et fin avril de l'année en cours contre 8,81 mds usd sur la même période de 2016, soit une hausse de 35,3% correspondant à une augmentation de 3,11 mds usd, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pour les importations, elles ont très légèrement diminué en s'établissant à 15,42 mds usd en janvier-fin avril 2017 contre 15,44 mds usd en janvier-fin avril 2016, soit un recul de 0,14%.

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 77% contre 57%.

Grâce au redressement des cours pétroliers qui ont oscillé entre 50 et jusqu'à parfois 57 dollars sur la période de janvier-avril, les exportations des hydrocarbures, ayant représenté 94,26% du total des exportations, ont atteint 11,236 mds usd contre 8,205 mds usd à la même période de 2016, en hausse de près de 37%.

Quant aux exportations hors hydrocarbures (5,75% du montant global des exportations), elles ont augmenté à 683 millions usd contre 606 millions usd, soit une hausse de 13,04%.

Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 535 millions usd (contre 466 millions usd), des biens alimentaires avec 99 millions usd (contre 97 millions usd), des produits bruts avec 26 millions usd (contre 20 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 20 millions usd (contre 18 millions usd), et des biens de consommation non alimentaires avec 5 millions usd (même montant sur la même période de 2016).

Pour ce qui est des importa-



tions, sur les quatre (4) groupes des produits importés, deux (2) ont enregistré une baisse: les biens destinés à l'outil de production et les biens de consommation non alimentaires.

Ainsi, les importations des produits alimentaires ont haussé à 2,82 mds usd contre 2,62 milliards usd (hausse de 7,8%), tandis que les biens d'équipement ont augmenté à 5,97 mds usd contre 5,36 mds usd (+11,3%).

Par contre, les importations ont chuté dans les groupes des biens destinés à l'outil de production à 4,45 mds usd contre 4,84 mds usd (-8,1%) et les biens de consommation non alimentaires à 2,18 mds usd contre 2,63 mds usd (-16,75%).

Sur les 15,42 mds usd d'importations enregistrées, des mon-

tants de 9,37 mds usd ont été payés par cash (60,7% des importations), soit une hausse de 4,8% des règlements par cash par rapport à la même période de 2016.

Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 35,8% pour un montant de 5,52 mds usd (-5,52%), tandis que les comptes en devises propres ont financé les importations pour un montant de 5 millions usd.

Le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiements à hauteur de 526 millions usd (-22,7%).

L'Italie et la Chine préervent leur statut de premiers partenaires

Les cinq premiers clients de l'Algérie, au cours des quatre

premiers mois 2017, ont été l'Italie avec 2,14 mds usd d'exportations algériennes (18,01% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 1,43 mds usd (12,02%), de la France avec 1,29 mds usd (10,89%), des Etats-Unis avec 958 millions usd (8,04%), et des Pays-Bas avec 753 millions usd (6,32%).

Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est restée en tête avec 3,15 mds usd d'importations algériennes (20,47% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 1,31 mds usd (8,5%), de l'Italie avec 1,08 mds usd (7,02%), de l'Allemagne avec 1,01 mds usd (6,6%) et de l'Espagne avec 954 millions usd (6,2%).

Les principaux fournisseurs de l'Algérie sur les quatre premiers mois de 2017

Voici la liste des principaux fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers durant les quatre premiers mois de 2017, ainsi que l'évolution des importations auprès de ces pays par rapport à la même période de 2016. Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution (par rapport à la même période 2016)
-Chine	3.158	+16,1%
-France	1.310	-27,94%
-Italie	1.083	-29,86%
-Allemagne	1.016	+10,7%
-Espagne	954	-18,6%
-Corée du sud	900	+132%
-Turquie	689	+4,4%
-Etats-Unis	577	-7,4%
-Argentine	471	+31,2%
-Brésil	423	+15,9%
-Russie	415	+70,1%
-Inde	358	+21,4%
-Nouv-Zélande	285	+260,7%
-Canada	250	-12,3%
-Pays-Bas	212	+13,4%
Sous/Total	12.101	
TOTAL	15.426	

Les principaux clients de l'Algérie durant les quatre premiers mois de 2017

Voici la liste des principaux clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays durant les quatre premiers mois de 2017, ainsi que l'évolution des exportations algériennes vers ces pays par rapport à la même période de 2016.

Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution (par rapport à la même période 2016)
-Italie	2.147	+22,55%
-Espagne	1.433	+15,4%
-France	1.298	+2,45%
-Etats-Unis	958	+10,5%
-Pays-Bas	753	+92,1%
-Brésil	696	24,96%
-Turquie	620	+22,05%
-Canada	523	+23,06%
-Gde-Bretagne	435	+90,4%
-Belgique	310	+13,9%
-Inde	262	+197,73%
-Portugal	259	-29,23%
-Grèce	206	
-Tunisie	197	-18,6%
-Cuba	166	
-Sous/Total	10.283	
-TOTAL	11.921	

APS

OUARGLA :

Ensemencement d'alevins du tilapia du Nil dans le lac de Hassi Benabdallah

Une opération d'ensemencement de plus de 200 alevins des espèces tilapia du Nil et du gambusia a été effectuée samedi dans le lac de Hassi Benabdallah (20 km au nord d'Ouargla), à l'initiative du centre national de recherche pour le développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), antenne de Hassi Benabdallah, a-t-on appris de la chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture (CIWPA), basée à Ouargla.

Organisée en coordination avec la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques, cette opération s'inscrit au titre de la 5ème édition de la manifestation "Ports et Barages bleus" lancée au niveau du lac de Hassi Benabdallah, a précisé le président de la CIWPA, Fewzi Habita.

Cette action s'insère, selon le responsable, au titre du programme visant le développement de l'aquaculture dans le sud du pays, afin de garantir les besoins des consommateurs en produits de la pêche et également l'exploitation d'eau des bassins d'élevage riche en matière organiques dans l'irrigation agricole.

L'encouragement de la pêche récréative dans la région et la préservation de ce plan d'eau naturel, vaste de 30 hectares, lieu de prédilection des oiseaux migrateurs, font partie des objectifs assignés à cette opération.

Lancée en présence du Secrétaire général de la wilaya de Ouargla, Ali Bouzidi et du représentant du ministère de l'Agriculture, de

Développement rural et de la Pêche, Boualeme M'hamedi, cette 5ème édition a également donné lieu au lancement d'autres activités touristiques et récréatives avec la participation de nombreux secteurs, dont l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat (DATTA), de la conservation des forêts (CF), de la commune de Hassi Benabdallah, de la protection civile (PC) ainsi que des scouts musulmans algériens (SMA), en plus d'associations et clubs concernés, ont indiqué les organisateurs.

L'opération a été l'occasion d'organiser une campagne de nettoyage des alentours du lac, d'une action de mise en terre de près de 50 arbrisseaux aux abords du lac, la mise sur pied des expositions riches en affichages sur certains espèces de poissons et d'activités aquatiques intégrées aux activités agricoles, de certains espèces de poissons comestibles



d'eau douce produits par le complexe aquacole "les Dunes", en plus d'un stand d'information sur les équipements de la plongée utilisés par les éléments de la protection civile, ainsi que des appareils et équipements d'observation des oiseaux migrateurs. Des concours sur la pêche récréative au niveau des drains de la région d'El-Hedeb, de dessins, du meilleur plat de poissons d'eau douce, d'une manœuvre simulant le sauvetage d'un noyé, un tournoi de football, ont également été organisés au cours de cette manifestation.

UNIVERSITÉ DE OUARGLA : Ouverture prochaine de 3 nouvelles spécialités

L'université Kasdi Merbah de Ouargla (UKMO) envisage l'ouverture de trois nouvelles spécialités appelées à renforcer la nomenclature d'enseignement et de répondre aux besoins du marché de l'emploi, a-t-on appris jeudi du recteur.

Ces nouvelles spécialités concernent l'architecture, l'histoire et les sciences islamiques. Elles viendront s'ajouter aux quelque 230 spécialités existantes et réparties sur 10 facultés et deux instituts nationaux de sciences technologiques et sciences des techniques d'activités physiques et sportives, a indiqué à l'APS Mohamed-Tahar Halilet, en marge de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant. Ces spécialités sont à même de renforcer les acquis enregistrés en faveur des étudiants de cette université qui a été créée en 1987 en tant qu'école normale supérieure (ENS) avec trois spécialités seulement (Chimie, physique et mathématique) et un effectif de 129 étudiants, avant d'être érigée en centre universitaire puis en Université, a-t-il rappelé.

L'UKMO compte aujourd'hui 11 filières de formation, avec un total de 74 spécialités en Licence, 101 en master et 63 autres pour la formation doctorante, pour un effectif de quelque 29.000 étudiants, a indiqué M. Halilet, soulignant que cet établissement de l'enseignement supérieur s'attèle aussi, à la fois, à rester proche de son environnement économique et social et à se mettre au diapason des mutations que connaît le monde. Dans le cadre de la célébration, jeudi à l'université, du 61ème anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant, une convention a été signée entre l'UKMO et la direction des Moudjahidine de la wilaya d'Ouargla portant sur l'association des étudiants aux activités organisées par cette dernière lors de fêtes nationales et religieuses.

D'autres activités ont été initiées dans le cadre de la célébration de la Journée de l'étudiant, dont une exposition des clubs scientifiques et culturels des organisations estudiantines et des exhibitions sportives et d'arts martiaux.

TIARET L'université Ibn-Khaldoun se dote de 4.000 nouvelles places pédagogiques

L'université Ibn-Khaldoun de Tiaret s'est dotée dernièrement de 4.000 nouvelles places pédagogiques, a-t-on appris jeudi du vice-directeur chargé de la prospective et de l'investissement. Ces places pédagogiques sont réparties sur les amphithéâtres et les salles de cours réceptionnés la semaine dernière au niveau du pôle universitaire de Zaaroura, a indiqué à l'APS Ahmed Benamara, en marge de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant (19 mai). Par ailleurs, 2.000 places pédagogiques ont été réceptionnées provisoirement au pôle universitaire de Kermance où il est prévu l'exploitation de 6.000 places pédagogiques l'année universitaire prochaine pour atteindre une capacité d'accueil de plus de 30.000 places à l'université. L'université a été également dotée de 24 laboratoires de recherche de plusieurs spécialités qui entreront en service l'année universitaire prochaine, en plus de l'équipement de 29 autres laboratoires, a-t-il fait savoir. L'université de Tiaret, qui compte 30.000 étudiants répartis sur les pôles de Zaaroura et Kermance et le groupe de sciences de la nature et de la vie, regroupe aussi deux annexes à Sougueur et Ksar Chellala. Les festivités de célébration de la fête nationale de l'étudiant, abritée par la Maison de la culture Ali-Maachi ont été marquées par un hommage rendu au poète Ahmed Bouziane qui s'est vu décerner dernièrement le titre de docteur honoris causa de l'université Ibn-Khaldoun. En outre, le recteur de l'université, Khelladi Mederbel, a honoré, à la bibliothèque centrale, 106 étudiants de doctorat.

APS

SKIKDA : 50 exposants à la première rencontre des photographes

Cinquante (50) exposants ont pris part jeudi à l'ouverture de la première rencontre des photographes, organisée à la maison «Mohamed-Seradj» de Skikda, a constaté un journaliste de l'APS.

Cette initiative, première du genre, permettra aux amateurs de la photographie et les innovateurs de ce domaine à travers la wilaya «d'exposer leurs talents, notamment ceux qui n'ont pas eu l'occasion de participer aux salons nationaux ou régionaux», a indiqué le directeur de la culture, M. Zidane Meghlaoui. Les thèmes de cette rencontre portent sur le tourisme et le patrimoine, a ajouté le res-

pensible, détaillant qu'à l'approche de la saison estivale, ce thème constitue, une source de motivation pour les photographes. Le prix de la meilleure photo de l'exposition sera attribué à l'issue de cette manifestation. Un autre prix consacrant les trois meilleurs participants présentant une photo de la région de Stora est programmé, ont souligné les organisateurs détaillant que les participants-photographes

désireux de décrocher un des trois prix étaient invités vendredi à une visite dans la région édenique de Stora.

Le jury de cette compétition, qui durera trois jours, est composé de l'enseignant Madjid Mensouri de l'institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audio visuel (ISMAS) d'Alger, l'enseignant de photographie, Yacine Mahmoudi, de Béjaïa et Noureddine Hazouz de Skikda,

a-t-on précisé. Pour la photographe Amel Alidera de la ville de Collo, la participation à ce genre de manifestation permet d'acquiescer de nouvelles idées sur la photographie et contribue au perfectionnement de son travail. L'artiste qui participe avec deux (2) photos, un portrait et un paysage, affiche beaucoup d'enthousiasme pour décrocher un des prix de cette manifestation.



Une ambiance festive a marqué jeudi le concours de l'habit traditionnel, tenu à la maison de la culture "M'barek El Mili" de la ville de Mila, organisée à l'occasion du mois du patrimoine. A l'initiative de l'émission "Nostalgie" de la radio algérienne de Mila, plus de 60 participants ont pris part à cette manifestation culturelle et patrimoniale dont 40 parti-

MILA

Une ambiance festive au concours du meilleur habit traditionnel

cipantes pour l'habit traditionnel féminin. Pour Mme Yamina N., 60 ans, artisanne, qui a valorisé l'initiative, ce genre de rendez-vous "pérennise un legs civilisationnel et encourage les artisans à préserver un patrimoine national".

Les lauréats de ce concours ainsi que six femmes qui perpétuent la tradition du port de la M'laya ont été récompensés dans une cérémonie présidée par le wali Mohamed Djamel Khanfar. Des habits traditionnels féminins et masculins, confectionnés avec art et manière ont été exposés au hall de la maison de la culture M'barek El Mili pour rappeler aux

visiteurs la richesse du patrimoine de la région.

Des gâteaux traditionnels reflétant tout le savoir-faire de la ville de Mila ont également rehaussé ce rendez-vous, clôturé par des déclamations poétiques.

A l'occasion, des participants à ce concours ont recommandé l'instauration d'une journée nationale de l'habit traditionnel afin de valoriser le patrimoine matériel régional et national. Il est à signaler que l'émission "Nostalgie" avait auparavant organisé des concours dédiés aux contes, aux dictons et aux proverbes populaires.

CONSTANTINE : Signature d'une convention de partenariat entre l'université des frères Mentouri et le HCLA

Une convention de partenariat scientifique a été signée jeudi à Constantine entre l'université des frères Mentouri et le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), a-t-on constaté. La convention, paraphée par le recteur de l'université des frères Mentouri, Abdelhamid Djekoun, et le président du HCLA, Salah Belaid, s'inscrit dans le cadre de la commémoration des festivités du 61ème anniversaire de la journée de l'Etudiant, et prévoit une coopération dans le volet de la numérisation de l'école doctorale de langue arabe, a-t-on précisé. Au cours de cette rencontre, M. Belaid a affirmé que le HCLA déploie des efforts «considérables» pour garantir un «bond qualitatif» en matière de promotion de la langue arabe et l'accès aux nouvelles technologies pour contribuer à la production scientifique. Il a mis l'accent, dans ce sens, sur l'importance de s'enorgueillir de la langue arabe et d'encourager les efforts visant sa pro-

motion tout en préservant son identité culturelle. La commémoration de la journée de l'Etudiant a été marquée par des conférences tenues à l'auditorium Mohamed-Seddik Benyahia, animées par l'ancien diplomate, Salah Benkobi et le moudjahid Hamrouchi Mohamed Seghir, en présence des autorités locales, civiles et militaires. Dans son intervention M. Benkobi a évoqué le par-

cours des étudiants algériens dans le mouvement national et son rôle important pour l'indépendance du pays. «La participation des étudiants algériens, même avec leurs divergences idéologiques, a été très importante au sein du mouvement national et dans la lutte pour l'indépendance», a-t-il souligné, précisant que «ces cliques ont disparu dès le déclenchement de la guerre de

libération nationale». De son côté, M. Hamrouchi Mohamed-Seghir a souligné le rôle «efficace» et «important» des étudiants algériens au sein du mouvement national et dans la lutte pour l'indépendance du pays, affirmant qu'à travers la création d'organisations estudiantines, les étudiants algériens ont reflété «le sentiment d'appartenir à une nation».

Oum El-Bouaghi : Raccordement de 110 foyers au réseau du gaz naturel dans la commune de Sigus

Pas moins de 110 foyers au village de Sella à la commune de Sigus (Oum El Bouaghi) ont été reliés jeudi au réseau de gaz naturel dans une ambiance festive. La cérémonie de raccordement a été présidée par le chef de l'exécutif local, Djameleddine Berimi, ainsi que des cadres de la société de Sonelgaz et des responsables de la daïra de Sigus. D'une enveloppe financière estimée à 166 millions de dinars, le projet de raccordement de ces maisons a permis d'augmenter le taux de couverture par cette matière vitale dans la wilaya d'Oum El Bouaghi à 86%, a affirmé le wali. De son côté, le directeur de l'énergie de la wilaya a déclaré qu'au cours du deuxième plan quinquennal 2010-2014, pas moins de 3.482 foyers ont été raccordés au réseau du gaz naturel. Le village de Sella dans la commune de Sigus, habité par plus de 700 familles, nécessite des travaux de réhabilitation, la réfection de l'éclairage public et l'approvisionnement en eau potable ont indiqué les habitants au chef de l'exécutif local qui s'est engagé à «prendre progressivement» ces préoccupations.

SELON LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE MÉDECINE GÉNÉRALE Plaidoyer pour que la médecine générale devienne une spécialité

La société algérienne de médecine générale (SAMG) œuvre à ce que cette activité médicale qui est également une médecine de famille devienne une spécialité, a affirmé vendredi à Oran le président de cette organisation professionnelle, Redouane Hadjij.

«Nous œuvrons à ce que la médecine générale/médecine de famille devienne une spécialité reconnue dans la nomenclature des spécialités médicales hospitalières», a souligné le président de la SAMG lors de l'ouverture du 5e Congrès national et du 3e Congrès maghrébin de médecine générale et de médecine de famille.

«Nous avons lancé une démarche auprès du gouvernement pour la concrétisation de cet objectif qui vise à

améliorer le cadre de cette activité médicale», a-t-il ajouté, notant que la médecine générale en Algérie, à l'instar de la plupart des pays du monde, prend en charge la majorité des soins médicaux de la population.

Pour le responsable du SMAG, «il n'est pas logique que des futurs médecins généralistes qui seront aussi des médecins de famille soient enseignés par des spécialistes hospitaliers» de diverses autres activités médicales, comme des cardiologues et des ORL à titre d'exemple, plaidant, à ce titre, pour qu'il y ait un statut de docteur en médecine générale.

«Les facultés de médecine, disposant d'encadrement de spécialistes hospitaliers en médecine générale, permettent de former des médecins généralistes performants dans leur spécialité, consi-



dérée comme la pierre angulaire de la carte sanitaire nationale», a-t-il soutenu.

Dans ce sens, Redouane Hadjij a mis l'accent sur l'importance de cet acquis pour le développement de la formation ainsi que pour la recherche scientifique dans cette spécialité appelée à être au niveau des aspirations de la population, en terme d'amélioration des soins médicaux.

Ce congrès, qui a pour thème principal «Les 12 com-

pétences professionnelles reconnues de la médecine générale», est marqué par la participation de médecins généralistes de différentes régions du pays ainsi que des experts de l'étranger, à savoir de la Tunisie, Maroc, France et la Suisse.

Durant deux jours, les participants à cette manifestation scientifique débattront de plusieurs sujets liés à la profession, comme la question de l'éthique, la formation et, entre autres, le diagnostic.

PRISE EN CHARGE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES : Nécessité de mise en place d'un fichier national des malades

Le président de la Fédération algérienne des malades atteints de la sclérose en plaques (FAMASEP), le Dr Smail Kerzoua, a plaidé hier à Alger pour l'établissement d'un fichier national identifiant et permettant la prise en charge de cette catégorie de patients. Selon le Dr Kerzoua rencontré en marge de la journée de sensibilisation sur cette maladie placée sous le thème «La vie avec la sclérose en plaques (SEP)», organisée en célébration de la Journée mondiale le 20 mai de chaque année, «il est important d'avoir un fichier national recensant tous les malades, ce qui nous permettrait de connaître leur nombre afin de leur assurer une prise en charge», a-t-il expliqué à l'APS.

Attirant l'attention sur le fait que cette pathologie est vécue comme un tabou chez un nombre considérable des personnes atteintes, il a affirmé même au sein de l'Association d'Alger (Sepoir), affiliée à la fédération et dont il est également président, il est impossible de déterminer le nombre exact des malades, dès lors que beaucoup préfèrent ne pas se déclarer. Aussi, a-t-il interpellé le ministère de la Santé «afin de remédier à cette faille», tout en sensibilisant sur l'éventualité d'envisager un autre traitement pour les malades (par voie orale), en remplacement de celui injectable prescrit actuellement, en raison de la tendance de nombreux malades à arrêter celui-ci. «Comme il faut se faire injecter tous les trois jours et prendre des précautions particulières pour le conditionnement de ce médicament, certains malades finissent par s'en lasser et l'abandonner, en dépit des gros risques sur leur santé», noté-t-il. Le président de ladite fédération recommande ainsi aux personnes souffrant de cette pathologie dégénérative de suivre régulièrement leur traitement afin de retarder autant que faire se peut, à défaut de la guérir complètement. Par ailleurs, le Dr Kerzoua a tenu à mettre en avant la démarche positive du ministère de tutelle consistant à assurer la gratuité totale du traitement destiné à ce type d'affections, faisant savoir qu'un seul traitement par injection (une boîte de 28 jours) coûte pas moins de 100.000 DA. Il a, néanmoins, fait part de son souhait de voir la prise en charge «améliorée» à travers la mise en place d'une formation spécialisée en rééducation adaptée aux malades atteints de SEP, déplorant qu'aucune structure de santé n'est en mesure de la fournir à l'échelle nationale, cela, a-t-il conclu, au moment où cet aspect est aussi important et va de pair avec la thérapie médicamenteuse, car permettant de ralentir la maladie.

BÉJAIA : Hospitalisation de 8 enfants après avoir avalé des mûres sauvages

Huit (08) écoliers de la localité de Darguinah, 55 km à l'est de Béjaïa, ont été victimes, jeudi, d'une intoxication sévère, après avoir mangé des mûres sauvages, a-t-on appris auprès de la Direction de wilaya de la santé et de la population.

Les victimes, traitées et sorties d'affaire, ont toutefois été maintenues en observation et ce pendant 48 heures à l'hô-

pital de Kherrata de sorte à éviter tout risque de rechute, a-t-on précisé. «Ils sont gardés par mesure de précaution», a-t-on indiqué de même source.

Les huit enfants, âgés entre 08 et 10 ans, ont été intoxiqués à la sortie de leur école, après avoir partagé entre eux des mûres, cueillies dans les buissons avoisinants par un de leur camarade. Im-

édiatement après, ils ont ressenti des douleurs au ventre, des vertiges et un haut le cœur, ce qui a nécessité leur transfert à l'hôpital, a-t-on expliqué.

La région de Darguinah est connue par l'abondance de la variété de ses fruits, dont les mûres et les prunes, quasiment à portée de la main.

PROTECTION CIVILE 5284 interventions en 48h

Durant la période du 18 au 20 mai 2017 arrêté ce matin à 08 heures (les dernières 48 heures) les unités de la Protection civile ont enregistré 5284 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité... etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 12 accidents ayant causé 09 personnes décédées sur les lieux d'accidents et 35 autres blessées, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les éléments de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou avec 02 personnes décédées et 01 autre blessé, suite à un renversement d'un véhicule léger, survenu au lieu-dit Oued Fali, commune

et daïra de Tizi Ouzou.

A noter aussi, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 7 incendies urbains, industriels et divers, au niveau des wilayas suivants : Alger 2 incendies, El Oued 1 incendie, Bouira 1 incendie, Biskra 1 incendie, Tamanrasset 1 incendie, Oran 1 incendie. Ces incendies ont causé 02 personnes incommodées par la fumée suite à un incendie qui s'est déclaré dans une habitation sise au village dit : Igheribine, commune d'Ahl El Ksar, daïra de Bechloul wilaya de Bouira. Les victimes ont été traitées sur les lieux puis transférées vers l'hôpital local par la Protection civile, et des pertes estimées à 110 palmiers productifs à la wilaya de Biskra ainsi 39 palmiers productifs à la wilaya d'El Oued.

FORMATION PROFESSIONNELLE: Sortie de la première promotion des techniciens supérieurs en gestion des déchets

La première promotion de techniciens supérieurs spécialisés dans la gestion des déchets est récemment sortie au niveau de l'institut national spécialisé en formation professionnelle (bâtiment) d'Oran, a-t-on appris auprès de la direction locale de la formation professionnelle. Cette formation d'une durée de 30 mois a été sanctionnée par un diplôme d'Etat, certifié par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a indiqué le chef du service suivi des établissements au niveau de la direction, Brahim Benmabrouk. Une quinzaine d'étudiants a suivi cette formation, initiée en collaboration avec la direction de l'environnement locale, leur permettant de postuler à des postes dans les structures spécialisées dans la gestion des déchets (APC et CET notamment), a-t-il ajouté.

Les stagiaires ont bénéficié d'un stage pratique au niveau du centre d'enfouissement technique (CET) de Hassi Boumif d'une

durée de 6 mois, a encore fait savoir M. Benmabrouk, soulignant que la formation sera renouvelée avec d'autres promotions eu égard au besoin exprimé par les partenaires économiques dans ce genre de métiers.

La directrice de l'EPIC «CET Oran» ayant accueilli les stagiaires a affirmé, pour sa part, le besoin des CET en matière de techniciens spécialisés en gestion des déchets, ajoutant qu'une grande partie des diplômés de cette première promotion seront prochainement recrutés.

Les programmes destinés aux jeunes de la wilaya d'Oran, en vue de leur insertion professionnelle, seront prochainement étoffés de nouvelles filières de formation dans les métiers de l'environnement, ce qui permettra la formation et le placement réguliers de nombreuses promotions dans divers segments du créneau environnement, a annoncé M. Benmabrouk.



Le méga petit déjeuner prévu à Alger reporté au 26 mai

Le méga petit déjeuner qui était prévu vendredi à la place Audin à Alger est reporté au vendredi 26 mai, a annoncé le P/APC d'Alger-centre, Abdelhakim Bettache. «Nous informons les citoyens que le méga petit déjeuner qui était prévu pour le vendredi 19 mai 2017 de la place Audin a été reporté pour le vendredi 26 mai et nous nous excusons pour la gêne causée par le report de l'activité», a indiqué le P/APC sur son compte Facebook officiel. Ce dernier n'a pas donné d'explication sur le report de cet événement alors même qu'un programme d'animation pour enfants avec des spectacles et des jeux était prévu à partir de 7h00 à l'occasion de la manifestation Alger sans voitures.

ALLEMAGNE: 7 blessés dans le déraillement d'un train régional



Sept personnes ont été légèrement blessées vendredi soir dans le déraillement d'un train régional dans l'est de l'Allemagne, lié à un

glissement de terrain, a annoncé hier la Deutsche Bahn, l'opérateur ferroviaire allemand.

L'accident est survenu près de la petite ville de Stadroda après un violent orage qui a provoqué des coulées de boue et de débris, obstruant partiellement la voie entre Gera et Jena-Göschwitz, dans l'Etat régional de Thuringe, a précisé l'opérateur. Le trafic sur ce tronçon devrait rester interrompu jusqu'à dimanche matin. Les orages ont par ailleurs entraîné des inondations de routes et de caves dans plusieurs villes de Thuringe.

TRANSPORT Une nouvelle ligne aérienne relie la Chine à l'Italie

Un vol direct a été mis en service reliant Jinan, capitale de la province chinoise du Shandong (est), à Milan en Italie, rapporte l'agence de presse Chine nouvelle. Le vol est opéré par la compagnie aérienne italienne NEOS. Le trajet durant entre onze et douze heures sera assuré par un Boeing 767-300 et le vol sera effectué chaque vendredi. Il s'agit de la première ligne aérienne directe reliant Jinan à l'Europe, et de la deuxième ligne aérienne internationale dans l'aéroport de Jinan.

RDCONGO: Nouvelle évasion massive de prisonniers près de Kinshasa

Près de 70 prisonniers se sont évadés dans la nuit de jeudi à vendredi de la prison centrale de Kasangulu, à quelque 50 km au sud-ouest de Kinshasa, en République démocratique du Congo. Selon une ONG, il s'agirait de la quasi totalité des prisonniers que comptait cet établissement situé dans la province du Kongo-Central (ouest).

Selon des sources jointes sur place, une dizaine d'évadés ont déjà été repris par la police. Cette évasion fait suite à celle, massive, qui a vu plusieurs milliers de prisonniers, dont Ne Muanda Nsemi, le chef de la secte politico-religieuse Bundu dia Kongo (BDK, interdit), s'échapper tôt mercredi de la prison centrale de Makala à Kinshasa grâce à une attaque de membres du BDK. Les services de sécurité suspectent que Ne Muanda Nsemi soit retourné dans son fief du Kongo-Central où il bénéficie de l'appui considérable de ses adeptes. La justice congolaise poursuit ce chef spirituel pour offense envers le chef de l'Etat, incitation à la haine tribale, provocation à la désobéissance civile, organisa-



tion de groupes terroristes, détention illégale d'armes et de munitions de guerre, meurtre, incendie criminel, destructions ou encore incitation à la révolte. La secte BDK s'en prend depuis des années aux symboles de l'Etat, dont les forces de l'ordre, et demande aux personnes qui ne sont pas originaires du Kongo-Central de quitter cette province. Le ministère de la Justice a fait état jeudi soir de morts dans les rangs des forces de l'ordre et des adeptes de BDK lors de l'attaque de la prison centrale de Makala sans donner de chiffre, ainsi que la reprise de plus de 200 évadés.

BURKINA: 6 morts, 12 blessés graves dans un accident de la route

Au moins six personnes ont été tuées et douze grièvement blessées dans la collision entre un minibus et un camion au Burkina Faso, a-t-on indiqué vendredi auprès d'un préfet local. L'accident s'est produit jeudi soir à Nobéré (100 km au sud de la capitale Ouagadougou) sur la RN5 reliant le Burkina au Ghana. Le minibus, qui reliait Pô (sud) à Ouagadougou avec à son bord une vingtaine de personnes, a «percuté de face un camion de marchandises qui tentait de dépasser un car en stationnement», a expliqué le préfet de Nobéré, Benjamin Zalve, qui s'est rendu sur les lieux de l'accident. «Vers 19h00, deux véhicules sont entrés en collision dans un choc frontal sur la route nationale 5, à Nobéré, faisant quatre morts sur le champ et 14 blessés graves qui ont été évacués à Manga et Ouagadougou», a indiqué le préfet. «Un blessé a succombé à ses blessures lors de son transfert vers Ouagadougou tandis qu'un autre est décédé après son admission au centre médical de Nobéré, portant le nombre de morts à six», a-t-il poursuivi.

«CAMION CHARNIER»
RETROUVÉ EN 2015
EN AUTRICHE:

Procès en Hongrie le 21 juin

La date d'ouverture du procès de onze accusés devant répondre de la mort de 71 migrants dans un camion frigorifique retrouvé en Autriche en août 2015 a été fixée au 21 juin, a annoncé jeudi la Cour hongroise de Kecskemét (sud), en charge du dossier.

Le drame, dans lequel 59 hommes, huit femmes et quatre enfants, dont un bébé, étaient morts d'étouffement dans le compartiment hermétiquement clos du véhicule, parti de Hongrie, avait choqué le monde entier.

Parmi les accusés neuf Bulgares, un Afghan et un Libanais, neuf sont sous les verrous en Hongrie, un est emprisonné en Bulgarie et le onzième est toujours recherché. Le parquet avait annoncé début mai qu'il requerrait la réduction criminelle à perpétuité pour les dirigeants présumés du gang l'Alghan et trois Bulgares, et des peines de prison ferme à l'encontre des sept autres. Outre le 21 juin, des dates d'audience sont prévues les 22, 23, 29 et 30 juin, puis «plusieurs par mois», a précisé jeudi un porte-parole de la Cour, Szabolcs Sarkozy, soulignant qu'un verdict était espéré «cette année».

Le 27 août 2015, la police autrichienne avait découvert le camion frigorifique abandonné sur une autoroute à Parndorf, près de la frontière hongroise, avec sa macabre cargaison à bord.

L'enquête avait rapidement établi qu'il s'agissait de migrants qui fuyaient les conflits en Syrie, en Irak et en Afghanistan. Ils avaient été pris en charge par des passeurs en Hongrie, non loin de la frontière serbe. Selon le parquet, «les auteurs savaient que les migrants suffoquaient, mais n'ont rien fait pour les libérer» du camion.

INDONÉSIE: 5 morts et plus de 100 personnes secourues à la suite d'un incendie sur un ferry

Au moins cinq personnes sont mortes et plus de 100 autres ont été secourues à la suite de l'incendie d'un ferry vendredi soir au large de la province de Java orientale, dans l'ouest de l'Indonésie, ont annoncé les secouristes hier. «Cinq corps ont déjà été ramenés au port et 95 personnes que nous avons secourues se trouvent à bord de notre navire. Un grand nombre de rescapés se trouvent également à bord d'un autre navire, le Kartika, mais nous ne savons pas exactement combien ils sont», a indiqué Muhammad Arifin, directeur de l'Agence de recherches et de secours de la province de Java orientale citée par l'agence de presse (Xinhua). Le porte-parole de l'Agence avait auparavant fait savoir que sept personnes avaient été secourues. Le Mutiara Sentosa a pris feu au large de Masalemba, dans le district de Sumenep, avait-il précisé. L'opération de recherches des disparus se poursuit, appuyée par deux hélicoptères ainsi qu'un vaste flotte et environ 200 agents, avait-il indiqué.

MÉDITERRANÉE: 4.400 migrants secourus en deux jours



Environ 4.400 migrants ont été secourus jeudi et vendredi en Méditerranée au cours de multiples opérations coordonnées par les gardes-côtes italiens et libyens.

Vendredi, 1.500 personnes se trouvant sur 11 canots pneumatiques et deux barques ont été secourues par des navires des gardes-côtes italiens, de la marine espagnole et de l'ONG allemande Jugend Rettet. Jeudi, ce sont 2.900 migrants qui avaient été secourus: 2.300 d'entre eux, récupérés dans les eaux internationales, ont pris le chemin de l'Italie, tandis que 580 autres, restés dans les eaux libyennes, ont été reconduits en Libye. Depuis 2016, les départs de Libye se font souvent par vagues: plus de 13.000 personnes secourues en cinq jours fin mai 2016, 14.000 en quatre jours fin août, 10.800 les 3 et 4 octobre et encore 8.500 à Pâques cette année.

Chaque fois, le deuxième jour est toujours délicat parce que de nombreux bateaux de secours sont alors en route pour débarquer en Italie les migrants récupérés le premier jour. Devant une commission parlementaire la semaine dernière à Rome, l'amiral Vincenzo Melone, responsable des gardes-côtes italiens, s'était d'ailleurs emporté. «Nous sommes face à une tragédie aux dimensions inraimentables», avait-il lancé en demandant à l'agence européenne Frontex de «faire descendre» ses navires patrouillant actuellement à 70 milles de la Libye pour éviter tout effet incitatif.

ÉTATS-UNIS: L'obligation d'enregistrer les drones annulée en justice

Une cour d'appel à Washington a invalidé vendredi une règle obligeant à enregistrer auprès des autorités les drones civils aux Etats-Unis, une mesure censée limiter les survols illégaux mais qui a été considérée abusive par certains.

Cette décision est un camouflet aux autorités fédérales, qui en octobre 2015 avaient mis en place un groupe d'experts chargé de recommander des mesures pour lutter contre la multiplication de survols posant des problèmes en matière de sécurité et de respect de la vie privée. Les nouvelles règles, annoncées deux mois plus tard, avaient imposé à tout propriétaire d'un drone pesant au moins 250 grammes de fournir son nom et son adresse, puis de faire figurer sur leur engin un numéro d'identification.

Un simple particulier, John Taylor, a alors poursuivi l'administration en justice, en considérant que ces nouvelles exigences empiétaient sur sa liberté de faire voler un drone à son domicile situé dans la capitale améri-

Une porte-parole de Frontex a expliqué que l'agence déployait actuellement onze navires, dont huit italiens, ainsi que trois avions et trois hélicoptères dans le cadre de son opération Triton, qui vise à surveiller tous les types de trafic en Méditerranée centrale. Plusieurs des navires de la marine et des gardes-côtes italiens portant secours aux migrants sont donc ainsi financés par l'agence européenne.

Les migrants interceptés ou sauvés dans les eaux libyennes sont souvent envoyés dans des centres de rétention en vue d'un rapatriement dans leur pays.

Beaucoup se retrouvent cependant replongés dans le circuits des extorsions et des violences organisées par les réseaux de passeurs. Vendredi, Médecins sans frontières a publié un nouveau rapport accablant sur la situation dans ces camps: nourriture rare, manque d'eau, surpopulation, manque d'aération et d'hygiène à l'origine de nombreuses infections, traces de coups...

Depuis le début de l'année, l'Italie a vu arriver plus de 45.700 migrants sur ses côtes, soit une hausse de plus de 30% par rapport à la même période l'année dernière, selon un bilan du ministère de l'Intérieur qui ne prend pas en compte les migrants secourus depuis jeudi. Parallèlement, au moins 1.244 personnes ont trouvé la mort cette année au large de la Libye, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), soit une pour 39 personnes secourues.

caine.

Son principal argument, selon lequel l'Agence fédérale américaine de l'aviation (FAA) n'avait pas autorisé pour réguler les vols de modèles réduits, a été jugée valide par la cour d'appel de Washington.

Dans leur arrêt de 10 pages rendu vendredi, les trois juges chargés du dossier ont donc annulé l'obligation d'enregistrement. Les drones civils --des petits aéronefs sans pilote commandés à distance-- sont aussi bien des jeux d'enfant que des engins sophistiqués utilisés par des passionnés pour réaliser des figures aériennes ou filmer en altitude. La loi américaine interdit théoriquement à un propriétaire de drone de faire voler son appareil à une altitude dépassant 400 pieds (120 mètres), à proximité d'un aéroport ou d'une zone soumise à restriction comme le coeur de Washington. Mais ces règles sont fréquemment bafouées et les autorités se retrouvent souvent impuissantes.

SYSTÈMES DE SANTÉ:

Andorre en tête d'un classement où les inégalités se creusent



Publiée dans la revue britannique *The Lancet*, cette étude se base sur un indicateur qui mesure la qualité et l'accessibilité des systèmes de santé.

La performance de chaque pays a été établie selon les taux de mortalité de 32 maladies pour lesquelles les décès peuvent en théorie être évités, à condition d'un accès rapide à des soins efficaces (tuberculose, cancer du sein, leucémie, certaines maladies cardiovasculaires...) 195 pays ont été examinés de 1990 à 2015 et notés de 0 à 100. Andorre arrive en tête avec un score de 95,

suivi de l'Islande (94) et de la Suisse (92). Treize des quinze premiers pays sont en Europe de l'Ouest, dont l'Espagne (8e, 90) et la France (15e, 88). Les deux autres sont l'Australie (6e, 90) et le Japon (11e, 89). Les États-Unis n'arrivent qu'au 35e rang (81) et le Royaume-Uni au 30e (85). À l'autre bout de l'échelle, on trouve la Somalie (34), l'Afghanistan (32) et, en dernier, la Centrafrique (29). La moyenne des résultats a notablement augmenté depuis 1990, passant de 40,7 à 53,7. «167 pays ont vu l'accessibilité et la qualité de leur système de santé

augmenter de façon significative», relève l'étude. Cependant, les inégalités se sont creusées: l'écart entre le premier pays et le dernier était de 66 points en 2015 contre 62 seulement en 1990. L'étude s'intéresse aussi à l'écart entre les performances réelles des pays et celles que leur niveau de développement devrait normalement entraîner. Ainsi, les performances des États-Unis sont inférieures de 10 points à ce qu'on pourrait attendre d'eux et cet écart se monte à 25 dans le cas de l'Afrique du Sud. À l'inverse, pour les premiers pays du

classement, la différence est nulle.

«Ces résultats sonnent comme un avertissement: l'augmentation du niveau de développement n'entraîne pas forcément une amélioration de la qualité et de l'accès au système de santé», a commenté le responsable de l'étude, le professeur Christopher Murray, de l'Institut américain des mesures et évaluations de la santé (IHME) de l'Université de Washington (nord-ouest).

Cette étude a été financée par la fondation Bill & Melinda Gates.

SELON DES CHERCHEURS

Une percée dans la recherche pour produire du sang en laboratoire

Des chercheurs ont franchi une «étape importante» vers la production, en laboratoire, de cellules souches sanguines, qui pourrait conduire à des développements prometteurs pour traiter un patient avec ses propres cellules, ou pour produire du sang pour la transfusion.

Les travaux de deux équipes américaines, qui, avec des méthodes différentes, pourraient aussi à terme permettre de tester des médicaments et de mieux comprendre le développement de la leucémie, sont publiés mercredi dans la revue scientifique *Nature*. Les cellules du sang (globules blancs et rouges, plaquettes) sont fabriquées par des cellules souches présentes dans le corps tout au long de la vie. Ces cellules (HSC), mères de nos globules sanguins, émergent au cours du développement embryonnaire de cellules, dites endothéliales, qui tapissent la face interne des vaisseaux.

L'étape franchie par ces travaux «ouvre la possibilité de prendre des cellules de patients atteints de troubles sanguins génétiques, d'utiliser l'édition de gènes pour corriger leur défaut génétique et de créer des cellules sanguines fonctionnelles», explique Ryohichi Sugimura, coauteur d'une des deux études.

Si leur innocuité est prouvée, ces méthodes pourraient également déboucher sur «un approvisionnement illimité en sang» en utilisant des cellules de donneurs universels, ajoute ce chercheur. «Nous sommes très proches de générer d'authentiques cellules souches du sang humain» en laboratoire, assure son collègue le Dr George Daley, responsable d'un laboratoire de recherche à l'hôpital pour enfants de Boston. «Ce travail est l'aboutissement de plus de 20 ans d'efforts», ajoute-t-il. George Daley et ses collègues ont utilisé des cellules humaines de donneurs, reprogrammées pour en faire des cellules pluripotentes (iPS) capables d'engendrer n'importe quel type de cellules du corps. Ils ont poussé ces iPS humaines à se convertir en cellules endothéliales. Ils ont ensuite incitées ces dernières à devenir des cellules souches sanguines (HSC). Greffées dans la moelle osseuse de souris, ces cellules souches ont pu atteindre leur maturité. Les rongeurs ont pu ainsi produire des globules sanguins humains. Dans l'autre étude, Shahin Rafii et ses collègues ont directement utilisé des cellules endothéliales de souris adultes pour obtenir des cellules souches sanguines de souris qu'ils ont amené à maturité en



laboratoire. Dans les deux études, les cellules souches sanguines transférées chez des rongeurs ont engendré les différents types de cellules du sang. Toutefois, il reste à vérifier sur la durée que les cellules souches sanguines obtenues, et les cocktails de produits employés, ne comportent pas de risque de cancers, notamment de leucémie. Les techniques d'édition de gènes (CRISPR) «plus propres» pourraient contribuer à éliminer ces risques. Il s'agit d'une «étape importante», même si d'autres études sont encore nécessaires avant de pouvoir en faire bénéficier les patients, notent deux spécialistes britanniques, Carolina Guibentif et Berthold Gottgens, dans *Nature*.

SELON UNE ÉTUDE

Consommer des fruits à coque réduit de plus de 40% le risque de récurrence du cancer colorectal

Consommer régulièrement des fruits à coque, comme les amandes ou les noix, réduit de plus de 40% le risque de récurrence du cancer du colon, selon une étude. Selon cette étude menée avec 826 patients traités pour une tumeur du gros intestin qui ne s'est pas propagée à d'autres organes, ceux qui ont mangé au moins 56 grammes ces fruits par semaine ont aussi vu leur risque de mortalité prématurée baisser de 57% par rapport à un groupe témoin. Le Dr Temidayo Fadelu, un clinicien de l'Institut du cancer Dana Farber à Boston et principal auteur de l'étude a ainsi voulu vérifier si les bienfaits de la consommation de ces fruits à coque déjà avérés pour les maladies cardiovasculaires ou le diabète s'étendaient au cancer colorectal. Il restait à comprendre le processus protecteur des fruits à coques, a toutefois souligné le chercheur. Les personnes atteintes d'un cancer colorectal avancé non-métastatique ont jusqu'à 70% de chance de survivre trois ans après le traitement qui consiste le plus souvent à l'ablation chirurgicale de la tumeur ou à une chimiothérapie. Les résultats seront présentés à la conférence annuelle de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO), plus grand colloque mondial sur le cancer, qui se tiendra début juin à Chicago. «Des habitudes alimentaires saines peuvent souvent passer au second plan pendant un traitement anticancéreux mais cette recherche montre que le fait tout simple de manger des fruits à coque peut faire une différence dans la survie à long terme des patients», a pointé le cardiologue Daniel Hayes, président de l'ASCO. «Cette étude conforte l'idée qu'un changement de régime alimentaire et l'activité physique peuvent faire une différence», relève le Dr Fadelu. L'étude n'a en revanche montré aucun effet sur une réduction de la récurrence du cancer en consommant des cacahuètes, des légumes qui ont une composition métabolique différente que celle des fruits à coque. Une autre étude qui sera présentée à Chicago, menée avec 992 patients atteints d'un cancer du colon sans métastase, a montré que ceux adoptant un mode de vie sain - alimentation méditerranéenne, exercice... - après un traitement post-opératoire, réduisaient de 42% leur risque de mortalité prématurée ainsi que les chances de réapparition de la tumeur.

logie (ASCO), plus grand colloque mondial sur le cancer, qui se tiendra début juin à Chicago. «Des habitudes alimentaires saines peuvent souvent passer au second plan pendant un traitement anticancéreux mais cette recherche montre que le fait tout simple de manger des fruits à coque peut faire une différence dans la survie à long terme des patients», a pointé le cardiologue Daniel Hayes, président de l'ASCO. «Cette étude conforte l'idée qu'un changement de régime alimentaire et l'activité physique peuvent faire une différence», relève le Dr Fadelu. L'étude n'a en revanche montré aucun effet sur une réduction de la récurrence du cancer en consommant des cacahuètes, des légumes qui ont une composition métabolique différente que celle des fruits à coque. Une autre étude qui sera présentée à Chicago, menée avec 992 patients atteints d'un cancer du colon sans métastase, a montré que ceux adoptant un mode de vie sain - alimentation méditerranéenne, exercice... - après un traitement post-opératoire, réduisaient de 42% leur risque de mortalité prématurée ainsi que les chances de réapparition de la tumeur.

RECHERCHE

Nouvelle avancée prometteuse contre Ebola

Des scientifiques ont mis au point un anticorps qui neutralise les trois principales souches du virus Ebola en analysant le sang d'un survivant de la dernière épidémie en Afrique de l'Ouest. Cette découverte, publiée jeudi dans la revue américaine *Cell*, pourrait ouvrir la voie aux premiers vaccins et antiviraux dotés d'une efficacité étendue contre cet agent viral. Il n'y a pas encore de vaccin ou de traitement commercialisé pour prévenir ou traiter cette infection au taux de mortalité élevé. L'épidémie la plus étendue s'est produite dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest entre 2013 et 2016, faisant plus de 11.000 morts sur les 29.000 personnes infectées. Les anticorps qui ciblent et neutralisent des agents pathogènes et des toxines sont aujourd'hui considérés comme les traitements les plus prometteurs contre Ebola. Toutefois, la plupart de ces thérapies sont efficaces contre seulement une seule souche d'Ebola. Ainsi, l'antiviral le plus avancé pour combattre Ebola, appelé «ZMapp™», un cocktail de trois anticorps, ne cible que la souche Zaïre du virus mais se révèle sans effet contre les souches du Soudan et du Bundibugyo. Puisqu'il est impossible de prédire laquelle de ces souches sera responsable de la prochaine épidémie, l'idéal est de mettre au point une seule thérapie capable de traiter ou de prévenir une infection contre toutes les souches connues d'Ebola, explique Zachary Bornholdt, un scientifique du laboratoire Mapp Biopharmaceutical. «Notre découverte est un pas important pour atteindre ce but», estime Kartik Chandran, professeur d'immunologie à la faculté de médecine Albert Einstein à New York, un des principaux auteurs. Ces chercheurs ont pu déterminer que sur les 349 anticorps isolés dans le sang d'un survivant de l'infection lors de la dernière épidémie, deux pouvaient bloquer toutes les souches connues du virus Ebola dans des cultures de tissus humains en laboratoire. Les deux anticorps en question ont protégé des souris et des furets qui avaient été exposés à des doses mortelles des trois principales souches d'Ebola.

Cette découverte a déjà permis de créer un cocktail de ces anticorps actuellement testé sur des animaux de plus grande taille et aussi pour une possible utilisation pour traiter des personnes infectées. Ces chercheurs ont également découvert les gènes chez les humains qui sont probablement à l'origine des cellules immunitaires qui produisent ces deux anticorps.

Les dernières avancées devraient accélérer le développement de vaccins contre Ebola. La République démocratique du Congo (RDC) est confrontée à une flambée de fièvre hémorragique Ebola, la première depuis l'épidémie de 2013-2016. Elle s'est déclarée dans une zone isolée de la RDC faisant trois morts depuis le 22 avril, selon l'Organisation mondiale de la santé.

YÉMEN

L'OMS s'inquiète de l'épidémie de choléra

L'épidémie de choléra au Yémen continue de se propager à grande vitesse et a désormais fait 242 morts depuis trois semaines, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS). 23.425 cas suspects ont été enregistrés depuis le 27 avril dernier, et le nombre de cas pourrait même atteindre les 250.000 dans les six prochains mois, précise l'OMS dans un communiqué. Le prix à payer en termes de vies humaines «sera extrêmement élevé», a déclaré le représentant de l'OMS au Yémen, le Dr Nevio Zagaria, lors d'un point de presse téléphonique avec la presse vendredi à Genève. La vitesse de recrudescence de cette épidémie de choléra est sans précédent», a déclaré Dr Zagaria. Rien que pour jeudi, 3.460 nouveaux cas suspects ont été recensés et 20 décès ont été imputés au choléra dans le pays. L'épidémie s'étend dans le pays où les installations hospitalières et les conditions d'hygiène se sont détériorées en raison de la guerre. L'agence onusienne note qu'environ le tiers des cas sont dans la capitale, Sanaa. Mais dix-huit des vingt-trois régions sont touchées. Face à cette urgence sanitaire et humanitaire, l'OMS a établi des centres de soins au choléra. Elle va aussi renforcer l'éducation sanitaire sur place et l'assistance en termes de médicaments et d'assainissement des eaux.

L'obésité peut protéger de certaines maladies

Etre en surpoids ou obèse est connu pour augmenter le risque de développer un certain nombre de maladies graves. Pourtant, les chercheurs constatent que cette particularité physique peut aussi permettre de survivre à certaines pathologies selon plusieurs études scientifiques australiennes.

Etre en surpoids ou obèse multiplie les risques de développer des maladies graves telles que le diabète de type 2, les maladies cardiaques et le cancer. En revanche, maintenir son IMC normal (Indice de Masse corporelle) est l'un des meilleurs moyens de se protéger de ces problèmes de santé plus tard dans la vie. Pourtant, un nombre croissant de recherches suggère que certaines personnes qui sont considérées comme étant «obèses» ont une meilleure chance de survivre aux maladies chroniques que leur surpoids a induit. Ce phénomène a été qualifié de «paradoxe de l'obésité» et continue d'intriguer les chercheurs. Malgré toutes les recherches récentes sur ce paradoxe de l'obésité, les experts ne savent toujours pas vraiment comment l'expliquer. Ils émettent plusieurs hypothèses.

L'obésité favorise des maladies mais permet aussi de réduire les risques d'en mourir

Le professeur John Dixon directeur de la recherche clinique de l'obésité chez Baker IDI Heart and Diabetes Institute, explique que « ce phénomène est réel et certifié chez les personnes âgées qui sont protégées par leur surpoids, en particulier ceux qui souffrent de maladies graves ».

Les personnes en surpoids ou obèses atteintes de cancers supportent mieux les traitements que les autres. Et d'après une étude scientifique réalisée par l'Université de Deakin en Australie sur 20 000 sujets « les personnes avec un IMC entre 23



et 33 vivraient plus longtemps que les personnes ayant un IMC dans l'extrémité inférieure du poids normal (entre 18,5 et 23) ». Joseph Proietto, professeur de médecine à l'Université de Melbourne confirme ce paradoxe. «Un individu à l'IMC bas a plus de risques de mourir d'une crise cardiaque à cause d'un taux élevé de cholestérol qu'un obèse. Comme son IMC ne révèle pas son taux de cholestérol, il sera probablement moins bien diagnostiqué que l'obèse et donc sûrement pas traité», explique Joseph Proietto.

«L'IMC n'est pas la façon la plus précise de dire si quelqu'un a un poids santé. C'est un indicateur qui mesure des limites. Il ne tient par exemple pas compte des caractéristiques ethniques du patient (par exemple un Asiatique est obèse avec un IMC à 27, alors qu'un Européen serait «seulement» en surpoids) le sexe et la répartition de la masse grasses» rappelle le professeur John Dixon, directeur de la recherche clinique de l'obésité chez Baker IDI Heart and Diabetes Institute.

Pour autant, ce paradoxe de l'obésité ne doit pas remettre en question les bienfaits pour la santé d'un poids de forme et de la pratique d'une activité sportive.

«Les personnes de moins de 40 ans qui n'ont pas de maladies doivent vraiment essayer de garder leur poids santé, car il ne fait aucun doute que le surpoids et l'obésité sont associés à la maladie. Mais quand vous vieillissez, prendre un peu de poids vous protégera des accidents vasculaires cérébraux ou des crises cardiaques. Il serait donc recommandé de ne pas inquiéter de son embonpoint», conclut le professeur John Dixon.

Perte de poids : passer l'aspirateur n'est pas considéré comme un sport

Mauvaise nouvelle... Le ménage comme le jardinage ne peuvent pas être considérés comme une activité physique. Si vous voulez vraiment brûler des calories, mieux vaut se mettre au tennis ou au jogging.

Si vous pensez compter comme activité physique vos heures hebdomadaires de ménage, de jardinage, de bricolage ou de repassage, c'est raté ! Une nouvelle étude britannique de l'Université d'Ulster (Irlande) révèle que ces activités domestiques ne « consomment pas assez d'énergie » pour être assimilées à du sport. Elles ne peuvent pas être comptabilisées dans les 150 minutes de sport recommandées par semaine pour être en bonne santé.

Même si passer l'aspirateur fait transpirer, on surestime en fait sa dépense physique pendant les activités domestiques.

Le ménage ne fait pas malgrir

Les scientifiques ont étudié l'activité physique et le poids de 4563 adultes.

43% des bénévoles ont déclaré pratiquer 150 minutes de sport hebdomadaire recommandés par le ministère de la santé britannique. Mais 36% de ce temps étaient en fait occupés à des tâches ménagères variées comme, passer l'aspirateur, le repassage, le jardinage ou le bricolage. Les scientifiques ont remarqué que les volontaires qui assimilaient



laient ménage et sport étaient plus lourds que ceux qui se dépensaient réellement 150 minutes par semaine.

Les femmes étaient plus nombreuses à inclure les tâches domestiques dans leur activité sportive hebdomadaire. Mais, quand les scientifiques ôtent ce temps, les femmes ne sont en réalité que 20% à pratiquer 150 minutes d'activité physique par semaine. Les chercheurs concluent donc que c'est un danger de croire qu'on peut se contenter des activités domestiques comme activités physiques.

D'après les données du *Compendium of Physical Activities Tracking Guide*, on brûle environ 130 calories en passant l'aspirateur pendant une demi-heure contre 400 calories sur un vélo d'appartement.

Malgré ces résultats décevants, il ne faut pas se décourager et garder en tête que certains sports sont faciles à pratiquer au quotidien comme la marche rapide ou le vélo. Le sport permet de réduire l'adiposité, les risques d'accidents cardio-vasculaire et de diabète, et permet notamment d'améliorer la santé musculo-squelettiques et psychologique. Il est essentiel à chacun d'intégrer une activité sportive quotidienne. En France, le Plan national nutrition santé recommande de pratiquer au moins 30 minutes de marche rapide par jour. Cette étude scientifique a été publiée dans la revue médicale *BMC Public Health*.

Marche dans l'eau : le long-côte est un véritable sport

Marcher, c'est bon pour la santé. Et dans l'eau, c'est encore meilleur. Quels que soient votre âge et la saison, jetez-vous à l'eau et découvrez le long-côte, une activité excellente pour le cœur, le dos, l'équilibre...

Habillés de combinaisons, ils traversent la plage en direction de l'eau. Sans ralentir, ils s'y enfoncent et commencent à progresser tout en bavardant. Une troupe d'illuminés ? Pas du tout, il s'agit de long-côtiers ! Peut-être avez-vous déjà croisés sur une plage de Bretagne ou de l'Atlantique. Sport complet et adapté à tous, quels que soient l'âge et le niveau sportif, le long-côte se pratique en toute saison. Y compris un 21 décembre ! Pour se protéger du froid, il suffit d'enfiler une combinaison en Néoprène (ce qui est déjà un sport en soi, car elle est ultra-moulante).

Des efforts progressifs par petites foulées

Une fois dans l'eau, on marche, tout simplement. On peut aussi courir, marcher à reculons, faire les chenilles (le dernier de la file indienne prend le devant et ainsi de suite...), de façon à varier l'intensité des efforts. « Le long-côte agit à la fois sur les systèmes musculaire, respiratoire, cardiaque et circulatoire, explique Claude Lalonnier. L'eau fraîche active la circulation du sang et favorise un meilleur retour veineux, action renforcée par le port de la combinaison serrée. En outre, dans une eau à 12 ou 13 °C, on brûle davantage de calories. Ces caractéristiques font donc un allié contre la cellulite. »

Un travail musculaire intense mais doux

Avec de l'eau jusqu'au genoux, on avance rapidement : en petites foulées rapides, les cuisses et le système cardiovasculaire travaillent. Avec de l'eau jusqu'à la taille, les mouvements sont plus lents, mais de plus grande amplitude. « Dans l'eau, la résistance est cinq fois plus importante que sur terre, les muscles travaillent donc plus intensément que sur la terre ferme, mais toujours en douceur », explique Claude Lalonnier.

Les articulations ne souffrent pas

Surtout, les articulations ne souffrent pas : « Avec de l'eau jusqu'aux épaules, le corps ne pèse plus que le dixième de son poids », poursuit le spécialiste. Le long-côte est donc idéal pour les personnes en surpoids ou souffrant des articulations. En cas de mal de dos, il suffit de s'enfoncer dans l'eau jusqu'à ce que le niveau se situe entre le lombaire et le poitrine. S'il arrive qu'au niveau des genoux, le mouvement de résistance des jambes a tendance à se répercuter sur les lombaires.

Il est aussi possible d'ajouter une boue marine et de garder l'équilibre en cas de vagues ou de courant, explique Claude Lalonnier, et de faire travailler le haut du corps : épaules, dorsaux, trapèzes... »

Le long-côte se pratique en plein air et en mer. Un double avantage : elle permet de reminéraliser l'organisme. Plus la respiration est profonde, plus l'oxygène est absorbé, d'où des effets positifs (particules chargées électriquement, bénéfiques au système respiratoire) et d'iode, essentiel au métabolisme. Un ressort de l'eau détendue et enveloppée d'une douce sensation de bien-être.

Mycose de la peau Comment les prévenir et les soigner ?

Les mycoses qui touchent la peau sont très répandues. On estime que 15 % à 30 % de la population est concernée. La forme la plus fréquente est la mycose des pieds. Chez les personnes d'un certain âge, on observe des mycoses des plis cutanés et des ongles. Les traitements d'application locale sont souvent suffisants pour traiter les mycoses cutanées les plus courantes.

Quels sont les symptômes des mycoses de la peau ?

Une mycose de la peau (également appelée dermatophytose ou dermatophytie cutanée) se manifeste le plus souvent entre les orteils ou dans les plis cutanés, par exemple sous les seins ou à l'aîne. La maladie commence par une tache rouge, puis la peau pèle et devient gris blanchâtre. Pendant que cette première éruption guérit, le champignon s'étale en cercle ou en guirlande, un peu comme un rond qui s'étale dans l'eau.

Aux pieds, notamment sur la peau très cornée, des gerçures suintantes et douloureuses peuvent apparaître : on parle alors d'intertrigo dermatophytique des orteils ou « pied d'athlète ». Cette forme peut également se développer à la commissure des lèvres (on parle alors de perlèche). Une forme particulière est la mycose des ongles (onychomycose) qui affecte surtout les pieds. Lorsqu'un ongle est atteint, il devient gris jaunâtre et très épais. Une mycose peut aussi atteindre les muqueuses (provoquant par exemple une mycose génitale). Une mycose récidivante peut être un terrain favorable à une surinfection bactérienne.

Le pityriasis versicolor est une mycose qui provoque des taches blanches, chamois ou brunes sur la peau du tronc et du cou.

Les teignes sont des mycoses qui affectent le cuir chevelu et la barbe : elles se manifestent par des plaques rouges et squameuses sans cheveux ou poils.

Quelles sont les causes des mycoses de la peau ?

Les mycoses sont dues à des champignons minuscules, des micro-organismes que l'on trouve partout. Certains peuvent pousser sur la couche superficielle de la peau. Leur développement est accéléré par la chaleur humide ; ils affectent donc plus particulièrement les plis de la peau et les pieds, mais aussi les ongles et les organes génitaux. Le plus courant de ces champignons microscopiques est *Candida albicans*, un champignon qui vit normalement en équilibre avec la peau mais qui, dans certaines circonstances, se développe exagérément et provoque des symptômes. Pour cette raison, on parle souvent de candidose cutanée ou d'infection candidosique.

La contagion se fait par contact direct avec des surfaces ou des objets porteurs du champignon, comme par exemple le sol des salles de gymnastique, des douches ou des piscines, les moquettes des hôtels et les claies en bois des saunas. Les personnes souffrant de troubles circulatoires pourraient être plus vulnérables à la transmission des mycoses. De même, certains médicaments qui affaiblissent le système immunitaire sont susceptibles de favoriser les mycoses.

Que faire en cas de mycose de la peau ?

Les champignons de la peau sont très résistants, en particulier sous les ongles ou aux pieds, et exigent un traitement continu et de longue durée. Si le traitement n'est pas appliqué comme conseillé sur la notice ou pendant une durée insuffisante, on augmente le risque



de mycose à répétition.

Préférez les douches brèves aux bains et séchez-vous bien, notamment dans les plis de peau ou entre les orteils.

Les vêtements en contact direct avec la peau doivent être changés tous les jours. Évitez les vêtements trop serrés.

Portez des sous-vêtements en coton et des chaussures qui laissent passer l'air (évités si possible de porter des baskets tous les jours).

Pour essayer d'éviter la contamination, portez des sandales ou des espadrilles en caoutchouc dans les zones publiques humides (piscine, sauna, douches des salles de sport, etc.).

Que fait le médecin en cas de mycose de la peau ?

Il examine les lésions pour déterminer le champignon en cause. Éventuellement, il fait un prélèvement et demande un diagnostic à un laboratoire. Il prescrit ensuite le traitement approprié avec un médicament à appliquer localement ou à avaler, sur ordonnance ou non.

Comment prévenir les mycoses cutanées ?

Ne vous déplacez pas pieds nus dans des lieux publics (piscines, saunas, salles de gymnastique, etc.).

Séchez bien vos pieds (entre les orteils) et les plis de votre peau. Aidez-vous, si vous êtes pressé, d'un séchoir en position tiède.

Utilisez du savon non alcalin, qui protège la couche acide naturelle de la peau.

Portez des vêtements et des chaussures qui laissent passer l'air et dans lesquels vous ne transpirez pas.

Comment soigner une mycose de la peau ?

Les traitements antifongiques locaux sont souvent suffisants pour traiter les mycoses cutanées peu étendues et peu profondes. Les substances qui l'ont contenu appartiennent à différentes familles chimiques, mais ce sont celles de la famille des imidazolés qui sont les

plus nombreuses. Elles sont d'efficacité à peu près équivalente. Les imidazolés ont la propriété d'être actifs sur un grand nombre de champignons : *Candida albicans*, dermatophytes (responsables du pied d'athlète), *Malassezia furfur* (agent du pityriasis versicolor), etc. La forme utilisée (crème, émulsion, poudre ou solution) et la durée du traitement varient selon les cas. Certains antifongiques locaux sont disponibles sans ordonnance. Néanmoins, seules les mycoses déjà diagnostiquées et bien connues peuvent être traitées en automédication.

La terbinafine, un antifongique d'une autre famille chimique, existe également en traitement local des mycoses cutanées. Une présentation sous forme de crème est vendue sans ordonnance. Elle est réservée en automédication au seul traitement du pied d'athlète chez l'adulte et l'enfant de plus de douze ans.

Le sulfure de sélénium est également indiqué dans certaines mycoses du traitement d'appoint du pied d'athlète chez l'adulte.

Comment soigner une mycose des ongles ?

Dans le cas d'une mycose des ongles, il existe des médicaments antifongiques sous forme de solution filiforme (un liquide qui sèche en formant une pellicule solide après l'application). Ils s'utilisent comme un vernis à ongle, une à deux fois par semaine pour les produits contenant de l'amorolfine ou une fois par jour pour les produits contenant du ciclopirox. Avant chaque application, il faut éviter de retirer le vernis avec un dissolvant. La durée du traitement est de plusieurs mois (trois mois pour les ongles des mains, six mois pour les ongles des pieds). Certains produits peuvent être achetés sans ordonnance : ils sont destinés à être utilisés sur les conseils du pharmacien, lorsque l'infection ne touche pas plus de deux ongles.

Dans le cas d'une atteinte importante de l'ongle, les médicaments antifongiques par voie orale sont nécessaires.

LIBYE:

141 morts dans une attaque contre une base militaire dans le Sud

Au moins 141 personnes ont été tués dans une attaque menée par des groupes rivaux contre une base militaire dans le Sud libyen. Selon des sources militaires, la 3e Force, un puissant groupe armé de la ville de Misrata (nord), officieusement loyal au gouvernement d'union nationale (GNA), a mené jeudi une attaque contre la base aérienne de Brak al-Shati, contrôlée par l'Armée nationale libyenne (ANL) autoproclamée par le maréchal Haftar.

Ahmad al-Mesmari, porte-parole de l'Armée nationale libyenne (ANL, autoproclamée par Haftar) a fait état vendredi soir de 141 morts et plusieurs blessés et disparus dans cette attaque. Parmi les victimes figurent aussi des civils qui travaillaient sur la base ou qui se trouvaient aux alentours, a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse. Selon lui, «les soldats tués revenaient d'un défilé militaire dans l'est de la Libye. La plupart d'entre eux n'étaient pas armés. Ils ont été exécutés». L'ONU avait évoqué plus tôt un nombre important de morts et «des informations sur des exécutions» sans donner de détails.

«Je suis indigné par des informations sur un nombre important de morts, y compris des civils, et des rapports selon lesquels des exécutions sommaires auraient pu avoir lieu», a réagi l'émissaire de l'ONU en Libye, Martin Kobler. Le GNA a mis en place une commission d'enquête et décidé de «suspendre le ministre de la Défense, al-Mahdi al-Barghathi, et le commandant de la 3e Force jusqu'à ce que soient identifiés les responsables» de l'attaque, selon une décision parue vendredi soir.

Le GNA et le ministère de la Défense avaient tous deux condamné l'attaque de jeudi, affirmant ne pas avoir donné d'ordre en ce sens.

Une rencontre début mai à Abou Dhabi entre le chef du GNA, Fayez al-Sarraj, et le maréchal Haftar, a permis un timide rapprochement entre les deux hommes qui avaient convenu d'arrêter une escalade militaire dans le sud. Après sa rencontre avec M. Sarraj, M. Haftar avait effectivement suspendu son offensive dans le Sud.

Aguila Saleh, le président du Parlement élu, a condamné «l'attaque terroriste perpétrée par les milices de la 3e Force et par ses alliés», y voyant «une violation grave de l'accord de trêve conclu à Abou Dhabi».

Il a indiqué avoir donné des directives aux forces armées afin qu'elles prennent les mesures nécessaires pour riposter à cette offensive, défendre le Sud et le nettoyer de toutes les milices hors-la-loi. Le GNA a appelé de son côté à un cessez-le-feu «immédiat» dans le Sud: «Nous avons toujours l'espoir que la raison l'emportera et que s'arrêtera l'escalade et la provocation».

RDC

Une mine d'or suspend le travail après une attaque mortelle

La compagnie aurifère canadienne Banro a annoncé vendredi la suspension de l'activité dans une de ses deux mines congolaises après une nouvelle attaque contre ses installations. Banro indique dans un communiqué que le drame s'est produit dans sa mine de Namoya, au Maniema, province de l'est de la République démocratique du Congo, sans dire quand exactement.

«Il y a eu plusieurs tentatives d'intrusion par des hommes armés qui ont été repoussées par le service de sécurité de la mine de Namoya».

Ces attaques ont fait au moins trois morts (un agresseur, un policier et un militaire congolais), ajoute l'entreprise, précisant qu'aucun de ses employés n'a été blessé.

«Les opérations minières sont suspendues» à Namoya et «reprénderont dès que le calme sera revenu», indique Banro, précisant que son autre mine congolaise (Twangiza, dans la province voisine du Sud-Kivu) fonctionne normalement.

Début mars, le Quai d'Orsay avait indiqué qu'un Français faisait partie d'un groupe de cinq employés de Banro enlevés par des hommes armés non identifiés à Namoya. On était toujours sans nouvelles de lui vendredi.

Début mars, c'est la mine de Twangiza qui avait fait l'objet d'une tentative d'intrusion similaire ayant fait quatre morts, selon Banro.

Ces incidents à répétition illustrent la dégradation de la situation dans l'est de la RDC (région gangrenée par la violence de milices ou de bandes criminelles depuis plus de vingt ans) alors que le pays traverse une grave crise économique, doublée d'une crise politique profonde liée au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila, dont le mandat s'est achevé en décembre.

La mine de Twangiza est entrée en production en 2012, et celle de Namoya en 2016. Banro, qui dit avoir produit plus de 5,6 tonnes d'or en RDC en 2016, poursuit ses activités d'explorations dans deux autres concessions de l'est du pays.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Séminaire des Caraïbes : l'ONU appelée à accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental

Les participants au séminaire régional des Caraïbes sur la décolonisation, organisé par le Comité des 24 de l'ONU, ont appelé l'organisation des Nations unies à accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental en réclamant la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Le séminaire de trois jours tenu à Kingstown et consacré à l'avenir de la décolonisation des 17 territoires non autonomes inscrit à l'agenda de l'ONU, a souligné la nécessité de revitaliser le Comité spécial de la décolonisation de l'ONU, dit comité des 24 afin qu'il puisse atteindre ses objectifs. Se faisant l'écho d'une préoccupation commune, l'expert du Comité, Judith Bourne, a déclaré que sans «une réévaluation et une restructuration drastiques et approfondies du travail du Comité (...) la troisième Décennie Internationale de l'élimination du colonialisme pourrait simplement se transformer en quatrième et cinquième décennie jusqu'à ce que l'effort s'amenuise par la négligence et l'inactivité».

«Les processus de décolonisation sont à la traîne», ont constaté les participants. Depuis la proclamation de l'indépendance de Timor-Leste en 2002, les 17 territoires non autonomes attendent depuis longtemps d'exercer leur droit à l'autodétermination.

«Il y a de la crédibilité du comité onusien de peser de tout son poids pour mettre en œuvre la troisième Décennie de l'élimination de colonialisme», ont été relevés lors de ce séminaire organisé à l'occasion de la semaine de solidarité avec les peuples des territoires non autonomes.

M. Arcia Vivas qui s'exprimait au nom du président du Comité, l'ambassadeur vénézuélien Rafael Dario Ramirez Carreno, a indiqué que «l'ONU ne devrait pas perdre de vue la résolution 1514 de l'Assemblée générale qui a déclaré que la colonisation a miné le droit des peuples coloniaux à l'autodétermination».

Le représentant du Venezuela qui s'est attaché sur la question du pillage des ressources naturelles de ces territoires, a regretté que «le processus de décolonisation reste en suspens». La



question du Sahara Occidental, largement débattue au cours de ce séminaire, doit «faire objet d'un examen continu» de la part du Comité des 24 conformément aux recommandations de l'Assemblée générale, a affirmé la représentante de Cuba, exprimant son soutien à la relance des négociations entre le Front Polisario et le Maroc.

Intervenant au cours des travaux du séminaire, le représentant de l'Algérie a déclaré que la communauté internationale devrait continuer à apporter son appui au Comité onusien afin de l'aider à remplir son mandat.

Sur la question du Sahara Occidental, le représentant de l'Algérie a relevé que les solutions biaisées n'allaient pas garantir un avenir pacifique pour la région.

En exprimant son soutien aux efforts du Conseil de sécurité et du chef de l'ONU pour relancer les négociations, le représentant de l'Algérie a rappelé les différentes décisions des tribunaux internationaux qui ont réaffirmé que le Sahara occidental ne fait pas partie du territoire marocain.

Le Comité des 24 devrait joindre ses efforts à ceux de l'Union africaine afin de parvenir à une solution durable garantissant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, a-t-il ajouté.

Mettant à nu la politique coloniale de Rabat, le représentant de l'Algérie a rappelé que c'est le Maroc qui avait proposé la partition du Sahara

Occidental ce qui constitue une preuve irrévocable que sa revendication territoriale est infondée.

De son côté le représentant du Zimbabwe, a appelé à la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental et a suggéré au Comité des 24 d'organiser une visite dans les territoires occupés pour évaluer sur le terrain la situation du peuple sahraoui.

Le représentant du Front Polisario, Ahmed Boukhari, présent à cette rencontre, a fourni pour sa part une série de clarifications concernant le conflit au Sahara Occidental. Les différentes résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU, a-t-il précisé, ont affirmé que la présence marocaine au Sahara Occidental est «une occupation militaire».

Il a ajouté que la tenue d'un référendum d'autodétermination, prévue par l'ONU a été bloquée par le Maroc qui tente également, par des procédés illégaux, d'imposer des pseudos élus comme des représentants du peuple sahraoui, alors que le Comité des 24 a consacré définitivement en 2016 le Front Polisario comme seul représentant légitime.

Le séminaire a passé en revue la situation des 17 territoires non autonomes relevant du Comité spécial. Les conclusions qui en ont découlé seront examinées par le Comité spécial lors de sa session de fond prévue en juin, puis transmises à l'Assemblée générale de l'ONU.

L'eurodéputé Marcellesi interpelle l'Espagne sur une nouvelle affaire d'importation illégale de produits du Sahara occidental

L'eurodéputé Florent Marcellesi a interpellé hier les autorités du port de Santa Cruz de Tenerife (Espagne) au sujet d'un navire le «Titania» soupçonné d'avoir bravé l'interdiction d'importer des ressources naturelles en provenance du Sahara occidental sans le consentement préalable du peuple sahraoui. Dans une lettre adressée à l'administration du port de Santa Cruz, le député européen a exhorté l'autorité espagnole compétente à «examiner minutieusement l'origine et la documentation des marchandises à bord de ce navire».

L'eurodéputé a appelé, en effet, les autorités espagnoles à vérifier si cette cargaison a bien été chargée au Sahara occidental et ne dispose pour cela d'aucun document valide délivré par les autorités sahraouies, seules compétentes pour le commerce de biens en provenance du Sahara occidental.

Rappelant que le Parlement régional et la société des îles Canaries soutiennent la cause du peuple sahraoui, Florent Marcellesi a exigé, ainsi au nom de ce soutien, du gouvernement régional et de son représentant à l'administration portuaire de Santa Cruz,

Ricardo Melchior, de «veiller à ce que les contrôles appropriés soient effectués afin de vérifier s'il y a eu violation du droit européen». En janvier dernier, un autre navire le «Key Bay», transportant des huiles de poisson en provenance du Sahara occidental, a fait escale à Las Palmas de Gran Canaria, en Espagne.

Suite à la mobilisation d'élus locaux, les autorités douanières espagnoles ont procédé à l'inspection du navire qui a permis de découvrir qu'une partie de la cargaison avait bien été chargée et certifiée au port de Laïyoune au Sahara occidental.

«Cependant, les autorités douanières espagnoles n'ont pas saisi cette marchandise importée illégalement dans le marché européen et le navire a poursuivi sa route pour sa destination finale - le port de Fécamp - en France. Ce qui constitue une violation directe de l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental», a-t-il souligné.

Dans son arrêt, la CJUE reconnaît «sans aucune ambiguïté» au peuple

sahraoui le droit à l'autodétermination et à la souveraineté permanente sur ses ressources naturelles comme énoncé par la Charte des Nations unies.

La Cour européenne de justice reconnaît également au peuple sahraoui le droit d'être reconnu comme un tiers susceptible d'être affecté par la mise en œuvre des accords UE-Maroc, qui doit ainsi donner son consentement quant à l'exploitation et à l'exportation de biens en provenance de son territoire.

Autrement dit, toute importation de produits en provenance du territoire du Sahara occidental au sein du marché européen sans l'accord du peuple sahraoui ne jouit d'aucune base légale.

L'eurodéputé Florent Marcellesi a dénoncé, à ce titre, l'importation illégale dans le marché de l'Union de produits provenant du Sahara occidental et qui auraient bénéficié d'une exemption de droits de douanes conformément aux accords UE-Maroc car ces produits ont été faussement étiquetés d'origine marocaine.

PRÉSIDENTIELLE EN IRAN:

Les Iraniens ont reconduit Hassan Rohani à la présidence et opté pour la politique d'ouverture

Les Iraniens ont reconduit le président modéré Hassan Rohani à la présidence pour un nouveau mandat de quatre ans lors du scrutin présidentiel de vendredi et ont ainsi opté pour la poursuite de la politique d'ouverture au monde du chef de l'Etat sortant.

Selon des résultats officiels rendus publics samedi matin par Abdolreza Rahmani Fazli, ministre iranien de l'Intérieur, Hassan Rohani, 68 ans, a totalisé environ 57% des voix au premier tour de la présidentielle face à son adversaire conservateur Ebrahim Raisi, 56 ans, qui a obtenu 38,33 des suffrages exprimés.

Le ministre de l'Intérieur a précisé à la télévision d'Etat iranienne Irib, que «41,2 millions d'Iraniens ont participé (vendredi) à l'élection» présidentielle, soit un taux de participation de 73%.

M. Rohani augmente considérablement le nombre de ses électeurs par rapport à sa première élection en 2013: il avait alors obtenu 18,6 millions de voix (50,7%) sur 36 millions de votants.

La télévision d'Etat Irib a «félicité» samedi Hassan Rohani pour sa réélection à un second mandat de quatre ans avant même l'annonce des résultats définitifs. De même pour certains dirigeants conservateurs qui avaient déjà reconnu la victoire de leur adversaire.

«Les premiers décomptes montrent que M. Rohani est le vainqueur (...) et il faut le féliciter», a écrit sur le réseau social Telegram Alireza Zakani, ancien député conservateur qui avait activement participé à la campagne contre la réélection de



Hassan R après avoir décroché plus de 50 voix ohani.

Pour sa part, le premier vice-président de Rohani, le réformateur Es-Hagh Jahangouri, qui s'était retiré de la course présidentielle en appelant à voter Rohani, s'est félicité sur Twitter de «la grande victoire de la nation iranienne».

Le «cheikh diplomate» entend poursuivre les réformes et sa politique d'ouverture

Elu en 2013, Hassan Rohani, religieux modéré surnommé le «cheikh diplomate», a consacré la majeure partie de son premier mandat à la négociation d'un accord nucléaire historique avec six grandes puissances, dont les Etats-Unis.

Et en échange d'une levée partielle des sanctions internationales qui frappaient l'Iran depuis près de 10 ans, Téhéran s'est engagé à limiter son programme nucléaire à des fins strictement civiles.

Même si cet accord, selon les observateurs, n'a pas attiré les investissements étrangers espérés et n'a pas eu d'impact direct sur la vie quotidienne des Iraniens qui restent durement frappés par le chômage: 12,5% de la population, 27% des jeunes, il a en revanche permis à

l'Iran d'entamer son retour sur la scène internationale, une politique d'ouverture qu'entend poursuivre M. Rohani lors de son second et dernier mandat. Pendant la campagne électorale, il avait demandé aux Iraniens de lui accorder plus de voix pour pouvoir poursuivre ses réformes sur le plan intérieur et sa politique d'ouverture vers le monde.

Le président en Iran n'est cependant pas le seul à prendre des décisions. Elles doivent aussi recevoir l'aval du guide suprême Ali Khamenei, du puissant pouvoir judiciaire et parfois des Gardiens de la révolution, l'armée d'élite.

Par ailleurs, le scrutin présidentiel de vendredi s'est tenu deux jours après la décision américaine de renouveler l'allègement des sanctions contre l'Iran, conformément à l'accord nucléaire de

2015. Mais l'administration américaine a assorti cette mesure de nouvelles sanctions ciblées liées au programme de missiles balistiques de l'Iran.

Quant aux positions de M. Rohani sur les libertés, la culture ou la tolérance concernant le port du voile par les femmes, elles sont désormais identiques à celles des réformateurs.

Pendant sa campagne, il a durci le ton à l'égard de ses adversaires conservateurs qu'il accusait d'être dans «une logique d'interdiction».

Selon lui, l'époque «des partisans de la violence et des extrémistes est révolue». «A mi-chemin, pas de retour en arrière possible», était son slogan.

ARABIE SAOUDITE-ETATS UNIS

Entretiens officiels entre Trump et le roi Salmane à Ryadh

Le président américain Donald Trump, en visite en Arabie saoudite pour son premier déplacement à l'étranger, et le roi Salmane ont entamé samedi des entretiens officiels à Ryadh. Selon les médias, les deux dirigeants étaient entourés de leurs équipes respectives à l'ouverture de cette rencontre au sommet au palais Al-Yamamah dans la capitale saoudienne.

Le roi Salmane a appelé à «un nouveau partenariat» entre les Etats-Unis et les pays musulmans, dont nombre de dirigeants seront présents dimanche à Ryadh pour le Sommet des pays arabes et musulmans. Selon des observateurs, la Maison

Blanche appelle de ses vœux une implication «plus forte» des pays du Golfe dont l'Arabie saoudite dans la lutte contre le «terrorisme» et l'extrémisme».

Dimanche, le président américain prononcera à Ryadh devant une cinquantaine de dirigeants de pays musulmans un discours lors duquel il exprimera sa position sur l'avenir des relations entre les Etats-Unis et le monde musulman.

«J'exprimerai la position du peuple américain de manière franche et claire», a promis M. Trump dans son allocution hebdomadaire diffusée vendredi soir. Il y a huit ans, son prédécesseur Barack Obama avait,

depuis Le Caire, appelé à un «nouveau départ» entre les Etats-Unis et les musulmans à travers le monde, «un départ fondé sur l'intérêt mutuel et le respect mutuel».

La visite de M. Trump devrait aussi donner lieu à des annonces de contrats d'armement chargés de promesse pour l'industrie américaine. «L'énorme point d'interrogation à garder en tête si l'Arabie saoudite signe des contrats pour un total de 100 milliards de dollars, est de savoir comment ils pourront régler la facture, avec les prix actuels du pétrole», tempère Bruce Riedel, ancien de la CIA aujourd'hui analyste à la Brookings Institution.

PALESTINE-ISRAËL

Arekat: un transfert de l'ambassade américaine à El Qods occupée signifierait la fin du processus de paix

Le haut responsable palestinien, Saëb Erekat, a averti samedi qu'un transfert de l'ambassade des Etats-Unis à El Qods occupée signifierait la fin du processus de paix entre Palestiniens et Israéliens.

«Nous pensons que transférer l'ambassade américaine à El Qods occupée représenterait la fin du processus de paix», a déclaré Saëb Erekat, le numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), au cours du Forum économique mondial sur le Moyen-

Orient et l'Afrique du Nord organisé en Jordanie à Sweimeh sur la mer Morte. «J'espère que le président Trump nous donnera une chance, ainsi qu'aux Israéliens (...) Il a assuré lors d'une conférence de presse qu'il n'imposerait de solutions ni à nous ni aux Israéliens», a rappelé le responsable palestinien. «Il est inconcevable pour les Palestiniens d'avoir un Etat sans El Qods-Est comme capitale, a-t-il poursuivi.

M. Trump est attendu lundi en Israël puis le lendemain dans les

Territoires palestiniens occupés, dans le cadre de son premier voyage à l'étranger depuis le début de sa présidence. Il avait laissé entendre pendant la campagne électorale qu'il reconnaîtrait El Qods comme la «capitale» de Israël et d'y transférer l'ambassade américaine, rompant ainsi avec la communauté internationale et des décennies de diplomatie américaine.

Les Palestiniens veulent établir leur Etat indépendant à El Qods Est occupée et annexée par Israël.

FRANCE-ITALIE

Rencontre Macron/Gentiloni dimanche à Paris avant le G7

Le président français Emmanuel Macron recevra dimanche soir à Paris le chef du gouvernement italien Paolo Gentiloni, dans la perspective du G7 qui doit se tenir la semaine prochaine en Sicile, a annoncé samedi la présidence de la République française.

Le chef de l'Etat français et M. Gentiloni feront une déclaration conjointe à 18H00 GMT avant de dîner ensemble au palais de l'Élysée, a-t-on précisé de même source.

Cette rencontre interviendra à quelques jours du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G7 (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie et Canada), qui aura lieu à Taormina, en Sicile.

L'un des sujets principaux sera la lutte contre le réchauffement climatique et la défense de l'accord de Paris au moment où le président américain Donald Trump, qui sera présent en Sicile, menace de quitter le processus. M. Trump a annoncé qu'il prendrait sa décision après le G7.

IRAK

35 morts dans des attaques revendiquées par Daech

Au moins 35 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées dans des attaques à la bombe revendiquées par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech) à Baghdad et dans le sud de l'Irak, ont indiqué des responsables samedi.

Les attaques, qui ont eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi, interviennent alors que les forces irakiennes mènent depuis plus de sept mois une vaste offensive pour chasser l'EI de Mossoul, son plus grand bastion en Irak.

A Baghdad, des kamikazes ont mené une attaque, à bord d'un véhicule piégé, aux abords d'un checkpoint dans le secteur d'Abou Dsheer, dans le sud de la capitale, faisant 24 morts et 20 blessés, a indiqué le général de brigade Saad Maan.

Les forces de sécurité ont réussi à tuer l'un des assaillants, le deuxième a lui fait exploser sa voiture, précise-t-il.

Dans le sud de l'Irak, un kamikaze a fait exploser sa véhicule au niveau d'un checkpoint en périphérie de la ville de Bassora, tuant 11 personnes et faisant 30 blessés, selon le chef du Département de la Santé dans la province de Bassora, Riyadh Abdulamir.

Un autre kamikaze qui avait abandonné un second véhicule piégé a été tué par les forces de sécurité, a indiqué pour sa part le Commandement des opérations à Bassora.

A la faveur d'une offensive éclair en 2014, l'EI s'était emparé de vastes pans du territoire irakien au nord et à l'ouest de Baghdad. Il a depuis perdu du terrain face aux forces de sécurité irakiennes.

SYRIE:

Le dernier quartier rebelle de Homs en passe d'être évacué

Le dernier quartier rebelle de Homs, troisième ville de Syrie, est en passe d'être évacué avec la sortie samedi des tous derniers insurgés et leurs familles, a indiqué une source officielle. En cinq mois, la rébellion syrienne a perdu son fief à Alep, deuxième ville de Syrie, ses derniers quartiers à Damas et maintenant le quartier de Waer, son dernier bastion à Homs (centre). «La dernière évacuation de rebelles, leurs familles et des civils désireux de quitter Homs est en cours. Ce sont les derniers groupes», a affirmé le gouverneur de la province de Homs, Talal Barazi.

D'après lui, 3.000 personnes, dont 700 rebelles, doivent quitter samedi ce quartier assiégé depuis plusieurs années. Cette dernière phase intervient deux mois après le début du processus d'évacuation, qui s'est étalé sur plusieurs semaines.

«Au total, plus de 15.000 personnes -12.000 civils et 3.000 rebelles- auront quitté Waer», a précisé le gouverneur.

D'après le gouverneur de Homs, cette dernière opération pourrait se poursuivre jusqu'à dimanche à l'aube en raison du grand nombre d'évacués. Rebelles et civils évacués doivent se rendre notamment dans la province d'Idleb (nord-ouest), devenue la destination privilégiée de milliers de personnes évacuées des anciens fiefs insurgés.

La perte de Waer est surtout symbolique, la plupart des rebelles ayant été chassés de la ville en 2014 après deux ans de bombardements intenses et d'un siège asphyxiant imposé par les troupes gouvernementales.

Elle va permettre au gouvernement de Damas de prendre le contrôle total de la troisième ville de Syrie, surnommée «la capitale de la révolution» au début du conflit en 2011 en raison des manifestations pacifiques massives qui s'y déroulaient. Les rebelles de Waer ont finalement cédé après plusieurs mois de frappes aériennes intenses qui ont tué des dizaines de personnes, indique pour sa part l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

MOSTAGANEM Colloque national sur les contributions du théâtre amateur au quatrième art algérien depuis hier

Les contributions du théâtre amateur au 4ème art algérien est le thème d'un colloque national, qui se tient depuis hier et aujourd'hui à Mostaganem dans le cadre de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre 2017». Organisée en coordination avec la Faculté des lettres et des arts de l'Université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem, cette rencontre verra la participation de dramaturges, cinéastes et universitaires algériens, a indiqué la direction locale de la culture. Les participants aborderont le parcours du mouvement théâtral amateur en Algérie, qui a vu le jour dans les années 60 à Mostaganem avec la création du plus vieux festival arabe du théâtre amateur.

Le colloque s'axera également sur les pionniers du théâtre amateur à l'instar de Si Djillali Benabdelhalim et Abderrahmane Ould Kaki. Une série de communications est programmée lors de cet événement, à savoir : «Le théâtre amateur entre la créativité et l'authenticité», «L'esthétique dans le théâtre amateur», «L'espace dans le théâtre amateur et sa relation avec le récepteur» et «L'expérimentation dans le théâtre amateur en Algérie». Des témoignages vivants sur le parcours et les expériences du théâtre amateur en Algérie seront présentés par des comédiens, dont Djillali Boudjemaa, Mohamed Bakhti, Said Benyoucef, Abdellah Hamlaoui et Abbes Boudene.

Le programme de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre», organisée à longueur d'année sous le slogan «Célébrons la ville, célébrons le théâtre», comporte de nombreuses activités qui verront la participation des différentes wilayas du pays, dont des représentations théâtrales pour adultes et enfants, des colloques, des journées d'étude, des ateliers de formation et des expositions sur des sujets liés au 4ème art.

Le 50e festival national du théâtre amateur de Mostaganem, le festival des écoles des Beaux-arts et celui du théâtre universitaire y figurent aussi.

EL-BAYADH : Coup d'envoi de la 11^e Kheima de poésie populaire

La 11ème édition de la Kheima de poésie populaire a débuté jeudi à El Bayadh, avec la



participation de 55 poètes de 11 wilayas du pays. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, présidée par le secrétaire général de la wilaya, a été marquée par des lectures poétiques suivies de chant berbère portant sur des thèmes divers. Organisée par la direction de la culture en étroite collaboration avec la maison de la culture de la wilaya, cette manifestation prévoit des soirées poétiques trois jours durant. La directrice de la culture par intérim, Lakhdari Karima a souligné que cette Kheima initiée dans le cadre du mois du patrimoine constitue une occasion pour faire découvrir cet art populaire dont recèle plusieurs régions du pays et qu'il faut préserver. Elle a ajouté que le secteur de la culture œuvre à encourager et encadrer des poètes en herbe et à leur permettre des rencontres avec des anciens dans ce genre artistique. Toutes les œuvres qui seront présentées lors de cette édition seront publiées dans un ouvrage.

SKIKDA

Le palais de Meriem, une merveille architecturale emblématique

Véritable merveille architecturale, le palais de Meriem Azza, également appelé palais de Ben Gana, est de toutes les curiosités historiques et archéologiques de la wilaya de Skikda le monument le mieux préservé.

Par les infimes détails captivant de son architecture et ses éléments décoratifs, le palais ravit ses visiteurs qui ne peuvent que s'émerveiller face à sa beauté, assure le directeur de la culture Omar Manaâ.

Construit en 1913 par l'architecte Charles Montaland, à la demande de Paul Cuttoli, alors maire de la commune de Skikda, le palais de Meriem Azza occupe un site très boisé qui surplombe le versant marin de la corniche de Stora avec une vue panoramique sur l'une des plus belles plages de l'antique Rusicada. Montaland a réalisé un chef d'œuvre décliné dans un style architectural andalou mauresque hautement raffiné où s'entremêlent et s'épousent les sculptures, les dessins, les calligraphies offrant à la vue une œuvre captivante, ajoute le directeur de la culture.

Paul Cuttoli avait fait construire ce palais «joyau» en guide de cadeau à son épouse Marie d'où l'appella-



tion palais de Meriem qui est l'équivalent arabe de Marie qui y accueillait ses hôtes de marque. Selon certaines versions, le terme Azza, figure-rait dans l'épigraphie en langue arabe surmontant le mur du bureau de Paul Cuttoli où l'on peut lire : «Paul Cuttoli (...) Houa Elladi Bana Hada el Kasr Izza Li Meriem» qui signifie «Paul Cuttoli est celui qui a construit ce palais en l'honneur de Meriem». Le palais a été ensuite vendu à son

second propriétaire Ben Gana, un dignitaire très riche originaire de Biskra.

Palais de Meriem Azza, un chef d'œuvre à préserver
Ce monument a été classé en 1981 patrimoine national.

La même année, les services de la wilaya entament des travaux de restauration. Jusqu'à récemment, le palais servait de résidence d'hôte pour les visiteurs les plus distingués de la wilaya.

Selon le chef du service patrimoine à la direction de

la culture, Zakaria Boudiaf, le palais a bénéficié en 2015 d'une opération d'urgence de renforcement de l'étanchéité suite aux infiltrations de pluies qui risquaient d'altérer la valeur artistique de ce monument emblématique de Skikda. Actuellement, une étude est en cours pour lancer une vaste opération de restauration et préservation du palais dont le site connaît des glissements de terrain, a ajouté Boudiaf qui a noté que le dossier se trouve au niveau du ministère de tutelle.

Une proposition a été également faite pour transformer ce palais après sa restauration en une maison de l'artiste accueillant les œuvres d'art des artistes et leur offrant un espace de rencontre et d'inspiration, a ajouté le responsable du service patrimoine qui rappelle que le grand penseur algérien Malek Benabi s'asseyait souvent dans le jardin du palais Ben Gana pour méditer et rédiger certains de ses ouvrages.

18^e FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN : Le jazzman tchèque Emil Viklicky en concert à Alger

Le compositeur tchèque Emil Viklicky, un des pianistes de jazz les plus connus de son pays, s'est produit vendredi soir à Alger dans le cadre du 18e Festival culturel européen en Algérie.

Accompagné par un trio de saxophoniste, batteur et contrebassiste, le pianiste a gratifié le public d'une palette de pièces et compositions du jazz inspirées du folklore de Moravie, une région d'Europe centrale, faisant partie aujourd'hui de la République tchèque.

Le compositeur qui s'est

produit à la salle Ibn-Zeydoun devant un public «peu enthousiaste» pour le jazz, a cependant exécuté plusieurs de ses pièces inspirées du folklore moravien dont «Adventure in black and Mellow», «Aspen Leaf» et «after dark».

Le groupe dont les prouesses techniques du batteur ont impressionné le public, a également interprété des pièces de grands compositeurs du jazz à l'image du pianiste et producteur américain Jeff Lorber et son compatriote

contrebassiste Buster Williams. Alliant musique folklorique de Moravie et jazz, Viklicky se démarque par ses solos subtiles et dynamique et surtout ses compositions improvisées et originales.

Considéré comme un des meilleurs pianistes contemporains, Emil Viklicky s'est associé à de grands noms du jazz à travers des concerts qu'il animés dans de plusieurs de plusieurs pays dont l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Algérie où il se produit pour la première fois. Des projec-

tions de films, expositions, ateliers d'écriture et de design, des concerts de musique et bien d'autres animations sont au programme du 18e Festival culturel européen en Algérie qui se poursuit jusqu'au 24 mai à Alger et Bejaïa.

Une vingtaine de pays membres de l'Union européenne (UE) dont l'Italie, l'Allemagne, le Portugal, la Bulgarie, la Grèce et l'Autriche participent à ce rendez-vous annuel organisé depuis 2000 par la délégation de l'UE en Algérie.

SOUK-AHRAS

L'introduction de l'histoire de la musique andalouse dans les programmes de l'université algérienne soulignée

L'introduction de l'histoire de la musique andalouse dans les programmes de l'université algérienne a été soulignée jeudi à Souk-Ahras lors de la clôture du mois du patrimoine. L'introduction de l'histoire de la musique andalouse dans les programmes de l'université algérienne s'inscrit dans le cadre de «la préservation de l'identité nationale», a estimé le président de l'association «Ichbilila» de la musique andalouse, Saddek Bouraoui, en marge de la cérémonie de clôture du mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

Il a, à ce propos, indiqué qu'il était nécessaire de perpétuer, parmi les jeunes générations, «l'histoire de la musique andalouse et le rôle des habitants de l'Afrique du Nord dans la préservation de ce genre musical venu depuis la péninsule Ibérique».

Affirmant que la musique andalouse constitue une partie du patrimoine culturel algérien, M. Bouraoui a annoncé, qu'actuellement, il mettait les dernières retouches à son livre «Fi Riadhi Al Andalou» qui retrace l'histoire de cette musique savante depuis Dar Salam à

Baghdad à Souk Ahras. Et de préciser : l'œuvre met en avant les bases scientifiques de la musique du malouf et les structures de cette musique avec l'objectif de les transmettre, a-t-il appuyé, «aux jeunes générations l'amour de cet art». La cérémonie de clôture du mois du

patrimoine, tenue à la cinémathèque de la ville de Souk-Ahras, a été marquée par un concert de musique andalouse auquel ont pris part plusieurs associations musicales et l'attribution de plusieurs prix aux lauréats de divers concours organisés dans le cadre du mois du patrimoine.

LIVRE

Le Centre national du livre lance une formation au profit des libraires

Le Centre national du livre lancera en juillet 2017 à Alger une formation au profit des libraires, sous l'encadrement d'experts étrangers, en vue de «professionnaliser» le métier de libraire, a révélé jeudi son directeur général, Hassan Bendif. Les librairies professionnelles sont celles «dont 70% de leurs rentrées d'argent proviennent de la vente des

ouvrages», a soutenu M. Bendif qui précise que le nombre des librairies au niveau national «ne dépasse pas 40». Le responsable a rappelé dans ce cadre, le cycle de formation lancé en octobre dernier au profit de dix jeunes traducteurs (arabe/français-français/arabe), en partenariat avec le Centre national du livre français. Créé par décret ministériel en

2009, le Centre national du livre a organisé récemment plusieurs journées d'étude autour du livre, en présence d'experts étrangers, ainsi que d'autres journées autour de l'édition et la distribution en présence d'éditeurs venant de différentes wilayas, outre sa participation à plusieurs salons internationaux du livre, a encore indiqué M. Bendif.

AFS

INFORMATIONS INEXACTES SUR L'ACHAT DE WHATSAPP : L'UE met Facebook à l'amende

La Commission européenne a infligé jeudi une amende de 110 millions d'euros au réseau social Facebook car la société américaine a fourni des renseignements inexacts pendant l'enquête de l'UE concernant son rachat de l'application mobile WhatsApp, rapportent des médias.

«La décision d'aujourd'hui envoie un signal fort aux entreprises, montrant qu'elles doivent respecter tous les aspects du règlement de l'UE sur les concentrations, y compris l'obligation de fournir des informations exactes», a déclaré la Commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, citée dans un communiqué.

Le 3 octobre 2014, la Commission européenne, gardienne de la Concurrence en Europe, avait donné son feu vert à l'acquisition pour 22 milliards de dollars de WhatsApp

par Facebook. Facebook a aussitôt réagi à l'annonce de jeudi: «Nous avons agi de bonne foi depuis nos premières rencontres avec la Commission européenne et nous avons cherché à fournir des informations exactes à chaque fois». «L'erreur que nous avons faite dans les documents fournis en 2014 n'était pas intentionnelle et la Commission a confirmé que cela n'a pas eu d'impact sur le résultat de l'examen de la fusion», a dit un porte-parole de Facebook, Aled Williams. «L'annonce d'aujourd'hui clôt l'affaire», a-t-il poursuivi.



SCIENCE

La Chine réussit à extraire de la glace combustible en mer de Chine méridionale

La Chine a réussi à collecter des échantillons de glace combustible en mer de Chine méridionale, une percée importante qui pourrait lancer une révolution énergétique mondiale, a annoncé jeudi le ministre chinois du Territoire et des Ressources, Jiang Daming.

Il s'agit du premier succès chinois à cet égard, au bout d'environ deux décennies de recherche et d'exploration, a révélé le ministre sur un site minier expérimental dans la zone Shenhui, en mer de Chine méridionale. La glace combustible existe seulement au fond de la mer et dans le pergélisol des toundras, où les pressions exercées sont assez fortes et les températures assez basses pour assurer la stabilité de ce gaz inflammable. Il peut être allumé comme de l'éthanol solide, c'est pourquoi on le surnomme «glace combustible».

Un mètre cube de glace combustible peut contenir jusqu'à 164 mètres cubes de méthane. La Chine a découvert cette ressource en 2007 en mer de Chine méridionale.

Le milieu scientifique international a prévu que les hydrates de gaz naturel deviendraient les meilleurs substituts au pétrole et au gaz naturel.

Selon Zhong Ziran, chef du bureau d'étude géologique de la Chine, la glace

combustible est plus écologique et existe en grandes quantités dans la nature.

L'exploitation de cette précieuse ressource a commencé dans les années 1960, mais la Chine n'a débuté sa recherche qu'en 1998.

L'exploitation minière au titre d'essai de la glace combustible dans la mer de Shenhui, à environ 320 kilomètres au sud-est de la ville de Zhuhai de la province du Guangdong, a débuté le 28 mars.

Les experts ont d'abord extrait mercredi dernier de l'hydrate de gaz naturel à une profondeur de 1.266 mètres sous l'eau.

Une moyenne de 16.000 mètres cubes de gaz d'une grande pureté ont été extraits chaque jour.

D'après les experts, ce succès montre que la Chine maîtrise la technologie de l'exploitation de la glace combustible.

«De nombreux pays le long de la Route de la soie maritime ont une demande d'exploitation de la glace combustible», a indiqué Qiu Haijun, directeur du centre de commandement de l'exploitation minière expérimentale. «Avec la technologie avancée, nous pourrions contribuer à pallier les problèmes de manque de ressources énergétiques et favoriser le développement économique et les échanges entre les pays», a exprimé M. Qiu.

NOUVELLE ZÉLANDE

Des chercheurs révèlent les conditions extrêmes d'une faille géologique

Des chercheurs ont relevé des températures et des pressions «extrêmement élevées» sur la faille alpine en Nouvelle-Zélande, selon une étude publiée mercredi dans la revue *Nature*.

«Les températures sont aussi hautes que celles trouvées près des volcans actifs alors qu'il n'y a pas à proximité», explique Rupert Sutherland de l'université Victoria de Wellington cité par l'AFP.

Les forages nécessaires à cette découverte ont été réalisés à Westland en Nouvelle-Zélande sur une importante faille marquant la frontière entre la plaque Pacifique et la plaque Australienne.

Appelée «faille alpine», la limite entre les deux plaques tectoniques traverse la quasi totalité de l'île du sud de la Nouvelle-Zélande.

Cette faille, longue de plus de 450 km, est connue pour provoquer de violents tremblements de terre de magnitude 8 tous les 300 ans.

Le dernier datant de 1717, les chercheurs s'attendent à un nouveau séisme dans les prochaines décennies.

Rupert Sutherland et ses collègues ont réalisé des mesures de température tout les 1 mètre de profondeur, découvrant qu'à 630 mètre, la température atteignait les 100 degrés, assez pour faire bouillir de l'eau.

Or, ces températures extrêmes ne sont normalement trouvées qu'à des profondeurs supérieures à trois kilomètres.

Selon le chercheur, aucun forage n'avait été effectué sur cette faille ni sur aucune autre et ces résultats sont «vraiment surprenants et importants pour la compréhension



du fonctionnement des failles géologiques». Selon l'étude, ces conditions extrêmes résultent, d'une part, d'un mouvement rapide de la faille faisant remonter la roche et la chaleur des profondeurs et, d'autre part, de l'écoulement des eaux souterraines à travers les roches fracturées.

«Cette activité géothermique peut sembler alarmante, mais c'est une merveilleuse découverte scientifique qui pourrait être commercialement très significative pour la Nouvelle-Zélande», explique le chercheur dans un communiqué de l'université qui évoque une possible exploitation de cette ressource d'énergie propre ou des retombées pour le secteur touristique.

«Le puits de forage continue de fournir des données intéressantes», explique John Townend, un dirigeant du projet Deep Drilling Fault.

«Ces résultats renforcent la nécessité pour la communauté scientifique internationale de mieux comprendre les conditions qui prédominent autour des failles géologiques génératrices de séismes».

TECHNOLOGIES

Un jeune Texan célèbre pour son horloge bricolée débouté en justice

Un adolescent musulman du Texas, qui avait été invité à la Maison-Blanche par l'ex-président américain Barack Obama après avoir fabriqué une horloge que la police avait pris pour une bombe factice, a été débouté en justice contre son école.

Alors âgé de 14 ans, Ahmed Mohamed était devenu une vedette d'internet et des médias après avoir été menotté et détenu plusieurs heures pour son «invention», composée d'un écran numérique et d'un circuit électronique.

Sa famille a poursuivi pour discrimination son lycée de la ville d'Irving, près de Dallas, qui avait malgré tout suspendu trois jours le collégien.

Mais, dans sa décision rendue jeudi, le juge fédéral Sam Lindsay a conclu que le plaignant n'avait pas fourni la preuve qu'un seul employé du lycée «ait agi de façon volontairement discriminatoire à l'encontre d'Ahmed Mohamed sur le fondement de sa race ou de sa religion».

L'histoire de cet ingénieur élève, qui aimait

bricoler des circuits électroniques et qui avait été faussement suspecté de terrorisme, avait fait le tour du monde en septembre 2015.

Pour beaucoup, cette affaire avait mis en évidence les idées reçues de la police américaine à l'encontre de la communauté musulmane.

«Belle horloge, Ahmed.

Tu veux l'apporter à la Maison-Blanche?», avait tweeté Barack Obama.

L'adolescent avait en effet été reçu le mois suivant à la résidence présidentielle lors d'une journée consacrée aux sciences.

L'inventeur en herbe avait reçu une avalanche de soutiens pour ses déboires qui avaient ému des milliers d'internautes en Amérique et au-delà, notamment les amoureux des technologies.

Les grandes institutions de la Silicon Valley avaient aussi adressé des messages de sympathie à Ahmed.

La famille de l'adolescent avait annoncé peu après la polémique déménager au Qatar.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LA DIRECTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DE LA WILAYA DE OUARGLA

Nif N° : 30010409935

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public

la direction de formation professionnelle de la wilaya de Ouargla informe qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières de l'appel d'offre national restreint N° 03/2017 publié dans le quotidien (الموعود اليومي) le 2017/04/19 et DK NEWS le 2017/04/19 concernant :

la réalisation d'un centre de formation professionnelle (CFPA) a hassi messaoud lot n°02 administration + les classes + bibliothèque + poste de garde + Poste transformateur électrique + mure extérieure

le marché est attribué provisoirement comme suit:

lot	entreprise	NIF	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Délai	Observation
la réalisation d'un centre de formation professionnelle (CFPA) a hassi messaoud lot n°02 administration + les classes + bibliothèque + poste de garde + Poste transformateur électrique + mure extérieure	SARL ERERES GOUAMID	006530019014259	74,66	143.638.045,60	18 mois	mois dissant

le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ouargla un recours porté dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et cela conformément à (l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public)

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant .

Les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher à la direction de formation professionnelle de la wilaya de Ouargla au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

JUDO / GRAND PRIX D'EKATERINBURG (RUSSIE) : L'Algérie présente avec trois athlètes messieurs

Trois judokas (messieurs) représentent l'Algérie au Grand Prix d'Ekaterinbourg, prévu les 20 et 21 mai en Russie, selon le programme de compétition dévoilé vendredi par les organisateurs.

Il s'agit d'Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg) et Nadjib Temmar (+100 kg), qui feront leur entrée en lice dimanche, lors de la deuxième journée de compétition. Les catégories de poids inférieures, notamment, celles des -60 kg, -66 kg et -73 kg seront en effet les premières à faire leur entrée sur le tatami dès samedi.

Un total de 286 judokas (164 messieurs et 122 dames), représentant 36 pays, ont confirmé leur participation à ce Grand Prix de judo à Ekaterinbourg.

Le pays hôte, la Russie, est le mieux représenté dans cette compétition, avec 54 judokas (28 messieurs et 26 dames). Outre l'Algérie, le continent africain compte deux autres représentants dans ce tournoi, à savoir : l'Égypte, avec deux judokas messieurs, et la Guinée-Bissau, avec une seule athlète.

Les Algériens connaissent leurs adversaires

Les trois judokas algériens engagés dans le Grand Prix d'Ekaterinbourg, prévu les 20 et 21 mai 2017 en Russie, connaissent leurs adversaires au premier tour de cette compétition.

Chez les moins de 90 kg, Abderrahmane Benamadi a été versé dans la poule «C», et il a été exempté du premier tour, tout comme son futur adversaire, Ekubzhon Nazirov (Tadjikis-



tan), qu'il affrontera dimanche pour le compte du deuxième tour.

De son côté, Lyès Bouyacoub (-100 kg) a été versé dans la poule «D», et il a été également exempté du premier tour.

Il débute donc la compétition directement au deuxième tour, où il affrontera le vainqueur du match mettant aux prises Varlam Liparteliani (Géorgie) et Erkin Doniyorov (Ouzbékistan).

Le troisième et dernier Algérien engagé dans ce tournoi est Nadjib Temmar, chez les plus de 100 kg.

Le tirage l'a versé dans la poule «A», où il fut également exempté du premier tour. À l'instar de ses compa-

riotes, Temmar fera donc son entrée en lice directement au deuxième tour, où il affrontera le vainqueur du combat mettant aux prises Temuulen Battulga (Mongolie) et Juhan Mettis (Estonie). Un total de 286 judokas (164 messieurs et 122 dames), représentant 36 pays, ont confirmé leur participation à ce Grand Prix de judo à Ekaterinbourg. Le pays hôte, la Russie, est le mieux représenté dans cette compétition, avec 54 judokas (28 messieurs et 26 dames).

Outre l'Algérie, le continent africain compte deux autres représentants dans ce tournoi, à savoir : l'Égypte, avec deux judokas messieurs, et la Guinée-Bissau, avec une dame seulement.

TOURNOI «FUTURES» EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE (QUALIF) : L'Algérien Nazim Makhoul exempté du premier tour

Le tennismen algérien Nazim Makhoul a été exempté du premier tour qualificatif pour le tableau final d'un tournoi «Futures», prévu du 22 au 28 mai 2017 en République tchèque, suivant le programme de compétition dévoilé hier par les organisateurs.

L'Algérien de 21 ans effectuera donc son entrée en lice directement au deuxième tour, contre l'Allemand Robin Lang, qui de son côté s'était qualifié aux dépens du Tchèque Daniel Rabas (6-5, retrait).

Ce tournoi international, doté d'un prize-money de 15.000 USD, est prévu sur les courts en terre battue de Most, une petite ville de 67.000 habitants dans la région d'Usti Nad Labem.

Makhoul reste sur une élimination précoce dans un tournoi à 25.000 USD, organisé du 22 au 30 avril dernier à Angers (France), où il a été sorti dès le premier tour des qualifications.

L'Algérien, classé 1480e mondial chez l'ATP, avait perdu en effet par deux sets à zéro contre le Français



Antoine Damians : 7-6 (3), un meilleur parcours en République tchèque.

ATHLÉTISME - ALGÉRIE (100M / HAIES) : Baya Asma Araïbia bat le record national des U18 en 13.90

La jeune hurdlease algérienne Baya Asma Araïbia a battu le record national des moins de 18 ans sur 100m / haies avec un chrono de 13,90, réalisé pendant le championnat d'Algérie des épreuves combinées, actuellement en cours à Souk El Tenine (Béjaïa).

L'ancien record était détenu par Amina Ferguene, en 13,96, établi le 28 juillet 2006 à Annaba (Est).

La sociétaire de la JSM Ben Aknoun (Alger), encadrée par Mouna Zitouni, s'était qualifiée pour les championnats du monde de Nairobi (Kenya) avec un chrono de 14,09, qu'elle a amélioré une première fois en 14,08, puis une deuxième fois en 13,90.

Fortes de ses 4615 points à l'heptathlon, Araïbia est aussi sur la bonne voie pour égaliser, ou pour qu'il ne pas, battre le record de l'ancienne championne, Azizi Yasmina, qui avait décroché une 5e place aux mondiaux de 1991 à Tokyo (Japon).



"Le travail, le sérieux et la persévérance sont les principaux atouts d'Araïbia" a témoigné son entraîneur, en

soulignant qu'avec «une meilleure prise en charge», son athlète «peut aller très loin».

VOLLEY-BALL ASSIS : (2E TOURNOI PLAY-OFF) : L'AS Mohamed Boudiaf d'Oran sacrée championne d'Algérie

L'Association sportive «Mohamed Boudiaf» d'Oran a été sacrée championne d'Algérie de volley-ball assis hommes, à l'issue du 2e tournoi play-off, disputé vendredi au palais des sports Hamou Boutlélis d'Oran.

L'Association Mohamed-Boudiaf d'Oran réalise ainsi son 10ème titre consécutif et domine cette discipline au niveau national.

Cette 2e phase du tournoi play-off, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne de handisports, a regroupé les six meilleurs clubs de ce championnat national.

Il s'agit de l'association «Mohamed Boudiaf» d'Oran, le Club Sportif de Handisports (Ouargla), le Raja Batna l'Association sportive Ain Merane («Chlef»), l'ASHC Amizour et le CSH Biskra.

Cette compétition a été clôturée par une cérémonie de remise de trophées et médailles aux vainqueurs, en présence de membres de la Fédération algérienne de handisports et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

HANDBALL / COUPE D'ALGÉRIE (MESSIEURS) : Le GS Pétroliers et l'ES Aïn Touta en finale

Le GS Pétroliers et l'ES Aïn Touta se sont qualifiés vendredi pour la finale de la coupe d'Algérie de handball (messieurs), à l'issue des



matchs des demi-finales disputés à Blida. L'ES Aïn Touta a créé une petite sensation en battant sur le fil le CR Bordj Bou Arréridj, détenteur du trophée et vice-champion d'Algérie, par 23 à 22.

De son côté, le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre n'a fait qu'une bouchée de la GS Boufarik, pensionnaire de la Nationale 1 (2e palier), gagnant 36-22.

GRAND PRIX DE VO VIETNAM VIET VO DAO : L'AS Sûreté nationale remporte la 8e édition



L'AS Sûreté nationale a dominé la 8e édition du Grand Prix de Vo Vietnam Viet Vo Dao, en remportant la majorité des titres mis en jeu vendredi à la salle omnisport des Eucalyptus (Alger) avec la participation de 295 athlètes.

Les athlètes de l'ASSN qui ont décroché 14 médailles d'or, 4 argent et 6 en bronze, ont devancé le CO Bourouba (7 or, 2 bronze) et l'ES Cherarba (2 or, 2 argent). L'entraîneur de l'ASSN, Kamel Lounas, a estimé que son équipe a dominé la compétition grâce à ses athlètes qui font partis de la sélection nationale.

«Les combats ont connu une grande concurrence entre nos athlètes et ceux de Bourouba et Cherarba, pour prouver leur convocation en équipe nationale pour participer au championnat du Monde en Inde avec la participation de 53 pays», a-t-il déclaré à l'APS.

La 8e édition du Grand Prix de Vo Vietnam Viet Vo Dao a enregistré la participation de 295 athlètes dont 58 dames, représentant 64 clubs issus de 18 ligues de wilayas.

APS

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE

FOOTBALL (MATCH DE CLASSEMENT-3E PLACE) ALGÉRIE-CAMEROUN :

Le bronze objectif des Verts contre les Lions indomptables

La sélection algérienne des moins de 23 ans vise la médaille de bronze dimanche à 14h00 locale (11h00 algérienne) face au Cameroun en match de classement du tournoi de football des 4es Jeux de la solidarité islamique (JSI-2017) qui se poursuivent à Bakou en Azerbaïdjan.

Les coéquipiers de Gagaâ battus jeudi en demi-finale par le pays hôte l'Azerbaïdjan (2-0), veulent se racheter et cela passe par une victoire contre les Lions indomptables.

La sélection nationale a effectué hier après-midi sa dernière séance d'entraînement dans un stade pas loin de l'aéroport de la capitale azerbaïdjanaise. "Avant de venir à Bakou, notre objectif était de jouer cinq matchs. Mission donc accomplie après notre qualification au second tour. L'appétit vient en mangeant et l'équipe veut maintenant un peu plus. Pour cela, mes joueurs doivent sortir un bon match

s'ils veulent monter sur le podium",

a déclaré le sélectionneur algérien Ameur Chafik. L'arbitre ukrainien de la demi-finale Algérie-Azerbaïdjan Mykola Balakin a sorti son carton jaune à neuf reprises contre les joueurs algériens, jeudi. Ces cartons nous privent des services de Bouzidi, Khassef et Naidji suspendus pour cumul de cartons, en plus de Goudjil et Semane blessés qui ont déjà raté la demi-finale devant les Azéris. Je souhaite que l'envie du groupe fera la différence", a ajouté Chafik, à 24 heures de la rencontre qui



se déroulera à Tofik Bahramov Stadium à Ganjlik. De son côté, le Cameroun éliminé à l'issue de la séance de tirs au but par Oman (temps réglementaire : 0-0), compte se remettre de cette déception en se consolant avec le bronze. Les hommes de Towa Riachard tenteront de prouver que la surprenante défaite en «n'était qu'un simple accident de parcours. L'Azerbaïdjan et Oman s'affronteront en finale du tournoi de football des JSI-2017, aujourd'hui à 21h00.

Nouvelle médaille pour l'athlétisme algérien, le volley-ball en demi-finales

L'athlète Amina Bettiche a ajouté une médaille de bronze à l'athlétisme algérien, alors que la sélection algérienne masculine de volley-ball a composé son billet pour les demi-finales, vendredi à l'issue de la huitième journée des Jeux de la solidarité islamique (JSI-2017) de Bakou (Azerbaïdjan).

Amina Bettiche a remporté au finish la médaille de bronze du 1500 m avec un temps de 4:21.29, alors que la médaille d'or de l'épreuve est revenue à la Marocaine Arafî Rabab (4:18.82), devant la Turque Akdag Meryem (4:19.91), médaillée d'argent.

Après avoir réussi à décrocher l'argent au 3000m steeple, l'athlète a ajouté une nouvelle médaille au

classement général de l'Algérie et à son palmarès personnel.

La huitième journée des JSI-2017 a été marquée également par la qualification d'Ali Messaoudi à la finale du 1500m, en prenant la 4e place de la 1ère série des qualifications avec un temps de 3:47.43.

Les épreuves de l'athlétisme se poursuivront samedi avec l'engagement en finale de Messaoudi et d'Hichem Cherabi au concours du saut à la perche.

De son côté, la sélection algérienne masculine de volley-ball a composé son billet pour les demi-finales en battant son homologue saoudienne sur le score de 3 sets à 1 (25-20, 25-16, 20-25, 25-18), à l'issue de



la 4e journée du groupe B. C'est la troisième victoire des Algériens qui affronteront en demi-finales leurs homologues d'Azerbaïdjan, samedi à la salle Crystal Hall 1 (14h00 algériennes).

La sélection algérienne féminine de basket-ball (3x3) s'est qualifiée aussi aux quarts de finale du tournoi, prévus samedi

dans la matinée face à la Turquie, alors que les demi-finales auront lieu dans l'après-midi.

Au classement général des Jeux de la solidarité islamique, l'Algérie occupe la 6e place avec 36 médailles (7 or, 12 argent, 17 bronze), alors que l'Azerbaïdjan caracole en tête avec 124 médailles (63 or, 35 argent, 26 bronze).

(ATHLÉTISME/3E J) :

Bettiche en bronze, Messaoudi et Cherabi en finale

L'athlète algérienne, Amina Bettiche, a remporté la médaille de bronze du 1500 m, alors qu'Ali Messaoudi (1500m) et Hichem Cherabi (perche) se sont qualifiés en finale, vendredi au stade Olympique de Bakou, pour le compte de la 3e journée des épreuves d'athlétisme des Jeux de la solidarité islamique en Azerbaïdjan.

Amina Bettiche a remporté au finish la médaille de bronze du 1500 m avec un temps de 4:21.29, alors que la médaille d'or de l'épreuve est revenue à la Marocaine Arafî Rabab (4:18.82), devant la Turque Akdag Meryem (4:19.91), médaillée d'argent.

«Je suis très contente d'avoir réussi à remporter le bronze au 1500m, alors qu'au départ je n'étais même pas engagée sur cette distance.

C'était très difficile en présence de la Marocaine, habituée aux grands meetings.

La Turquie, le Maroc et le Bahreïn ont engagé la première équipe au 1500m. J'ai pu décrocher le bronze au finish. Je dédie les deux médailles à tout le peuple algérien et à ma famille à Bordj Bou Arréridj», a déclaré à l'APS, Amina Bettiche.

Après avoir réussi à décrocher l'argent au 3000m steeple, l'athlète algérienne, médaillée d'or aux Jeux méditerranéens de Mersin en Turquie (2013), a ajouté une nouvelle médaille au classement général de l'Algérie et à son palmarès personnel.

De son côté, Ali Messaoudi qui a pris la 5e place de la finale du 3000m steeple, a assuré sa qualification à la finale du 1500m, se classant 4e de la 1ère série des qualifications avec un temps de 3:47.43.

Engagé dans la finale du saut en longueur, Triki Yasser Mohamed Tahar, détenteur de la 15e meilleure performance mondiale de l'année

(7m93), s'est retiré du concours à l'issue du premier essai en raison d'une blessure aux ischio-jambiers.

Jeudi, la sélection nationale d'athlétisme avait ajouté la septième médaille d'or à l'Algérie grâce à Belabiod Tahani Romaisa (saut en longueur), championne arabe et médaillée de bronze aux derniers Jeux africains de Brazzaville.

Au saut en hauteur, Youssa Arrar a remporté la médaille d'argent avec un bond de 1m77 dans la troisième tentative. Le demi-fondiste algérien Mohamed El Amine Belfer, demi-finaliste du 800m aux Jeux olympiques de 2016 à Rio (Brésil), a remporté la médaille de bronze avec un temps de 1:46.44.

Les épreuves de l'athlétisme se poursuivaient hier avec l'engagement en finale des Algériens Ali Messaoudi au 1500m et Hichem Cherabi au concours du saut à la perche.

VOLLEYBALL MESSIEURS (GR B, 4E J) : L'Algérie bat l'Arabie saoudite (3-1)



La sélection algérienne masculine de volley-ball, déjà qualifiée pour les demi-finales, a battu l'Arabie saoudite 3 sets à 1 (25-20, 25-16, 20-25, 25-18) vendredi au Crystal Hall de Bakou pour le compte de la quatrième journée (groupe B) des 4es Jeux de la Solidarité islamique qui se déroulent en Azerbaïdjan.

Les Verts affrontaient hier en 1/2 finale l'équipe du pays hôte l'Azerbaïdjan à 17h00 locale (14h00 algérienne). En phase de poules, l'Algérie avait gagné deux rencontres devant le Qatar et le Maroc sur le même score (3-1) pour une défaite face à l'Iran (1-3).

L'Algérie a bien entamé sa rencontre devant les Saoudiens en remportant les deux premiers sets 25-20 et 25-16. Le niveau de l'équipe remaniée pour reposer quelques cadres en prévision des 1/2 finales, a sensiblement chuté. Et l'adversaire a bien profité pour décrocher le 3e set (20-25).

Lors du 4e set, les Algériens n'ont laissé aucune chance aux Saoudiens creusant progressivement l'écart pour plier le set (25-18) et gagner le match (3-1).

«J'ai préféré reposer trois joueurs pour demain. Sur le plan technique, notre équipe est supérieure à celle de l'Azerbaïdjan, j'espère que les arbitres seront justes.

Nous devons aussi gérer la pression du public», a déclaré à l'APS le sélectionneur national Mouloud Ikhedji, à l'issue du match.

Le capitaine d'équipe Amir Kerboua, a estimé pour sa part que l'Azerbaïdjan est la dernière étape pour remporter le titre.

«On voulait finir les éliminatoires par un succès. Notre objectif est de remporter la médaille d'or du tournoi. On restera solide pour l'emporter», a-t-il dit. Dans l'autre demi-finale, l'équipe iranienne jouera face à la Turquie, hier à 19h30.

ECHOS DE BAKOU

Bilan : la chef de la délégation algérienne à Bakou, Nouria Benida Merrah s'est dite «satisfaite des 36 médailles», dont 7 en or, remportées jusqu'à vendredi. Selon elle «la moisson est déjà bonne, mais si on arrive à décrocher une autre médaille d'or, nous seront encore plus heureux», a déclaré à l'APS l'ex-championne olympique du 1500m.

Compétition : A deux journées de la fin des Jeux, l'Algérie peut espérer remporter d'autres médailles, notamment en football, où les Verts affronteront dimanche le Cameroun pour le Bronze.

En volley-ball aussi, l'Algérie peut espérer une médaille, avec les messieurs qui joueront leur demi-finale samedi face à l'Azerbaïdjan, et enfin, en athlétisme, avec les finales de Hicham Cherabi en perche, et Ali Messaoudi sur le 1500m.

Médaille : la bataille que livre le pays hôte à la Turquie au tableau général des médailles se poursuit.

À l'issue de la 8e journée de compétition, l'Azerbaïdjan occupe la 1re place, avec 126 médailles, dont 64 en or, suivie de la Turquie (63 or) et de l'Iran (20 or). L'Algérie arrive en 6e position, avec un total de 36 médailles (7 or, 12 argent et 17 bronze).

Blessure : Une blessure aux ischio-jambiers a empêché l'Algérien Yasser Triki de terminer le concours du saut en longueur vendredi. Triki a été contraint d'abandonner après le 1er essai.

L'entraîneur Sid Ali Sabour plaçait de grands espoirs en lui.

«S'il s'y met, je suis sûr qu'il montera sur le podium», avait-il affirmé avant le début de la compétition.

APS

CR BELOUZDAD - l'entraîneur Badou Zaki s'engage officiellement avec l'US Tanger



Le club marocain de football, Union Sportive de Tanger, a annoncé hier s'être engagé pour deux saisons avec l'entraîneur du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne), Badou Zaki qui prendra ses fonctions à partir de la saison prochaine.

"Le club a engagé l'entraîneur Badou Zaki pour deux saisons. Les détails du contrat et les objectifs seront communiqués ultérieurement, lors d'une conférence de presse qui se tiendra prochainement à cet effet" a ajouté le club marocain sur sa page officielle Facebook. Le technicien marocain est appelé à remplacer l'Algérien Abdelhak Benchikha, ayant résilié son contrat à l'amiable avec la direction de l'US Tanger, après l'élimination en huitièmes de finale bis de la Coupe de la Confédération africaine (CAF).

Zaki (58 ans), avait pris les commandes du Chabab en remplacement du Français Alain Michel, parti chez le voisin du NA Hussein-Dey (Ligue 1 Mobilis).

Outre le maintien parmi l'élite du football algérien, l'ancien gardien des Lions de l'Atlas a réussi à qualifier le CRB en demi-finale de la Coupe d'Algérie, où il affrontera l'USM Bel-Abbès en juin prochain, au stade du 20-Août 1955.

LIGUE 1 FRANÇAISE - OLYMPIQUE LYONNAIS : Blessé, Ghezal absent contre l'OGC Nice (club)

Le milieu de terrain international algérien de l'Olympique Lyonnais, Rachid Ghezal, blessé à un pied, ne figure pas dans la liste des 18 joueurs convoqués pour le match de la 38^e et dernière journée de Ligue 1 française de football, prévu hier face à l'OGC Nice, a indiqué son club dans un communiqué.

"Ghezal souffre d'une blessure à un orteil et ne pourra pas disputer le dernier match du championnat", a écrit l'OL sur son site officiel. Le frère cadet de l'ex-international algérien, Abdelkader Ghezal, devrait par ailleurs "prolonger son contrat avec Lyon", selon la presse locale, car un compromis serait sur le point d'être trouvé avec la direction du club. Lors de la demi-fianle retour de l'Europa League face à l'Ajax Amsterdam, disputée le 11 mai courant au Parc OL, le président Jean-Michel Aulas avait déclaré au journal "Le Progrès" que Ghezal "ne semble plus vouloir partir", ajoutant que le club rhodanien "va essayer de voir comment il pourra le garder".

L'Algérien de 25 ans, avait exigé une importante revalorisation salariale pour accepter de renouveler son contrat, qui expire en juin prochain. Mais l'indemnité proposée par le président Jean-Michel Aulas ayant été en deçà de ses espérances, il a sérieusement envisagé de quitter son club formateur à la fin de la saison. Un luxe que pouvait se permettre Ghezal, car les propositions ne manquaient pas, aussi bien en France qu'à l'étranger, notamment en Angleterre, où certains clubs ont exprimé un réel intérêt pour son recrutement.

APS

FOOTBALL / LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE - USM ALGER : Meftah en éclaireur depuis vendredi à Harare (Club)

Le manager de l'USM Alger, Mahiedine Meftah se trouve depuis vendredi à Harare, pour préparer la venue de son équipe au Zimbabwe, en vue de la 2^e journée de la phase de poule de la Ligue des champions africaine de football (Groupe B), prévue mercredi contre le FC Caps United.

"Le manager Mahiedine Meftah se trouve depuis vendredi à Harare. Il est accompagné du cuisinier du club, avec lequel il entame les préparatifs nécessaires avant l'arrivée du reste de l'équipe, prévue dimanche soir" a détaillé la direction des Rouge et Noir sur son site officiel.

Le départ de l'USMA à Harare est prévu ce dimanche, à 14h00, à bord d'un vol spécial de compagnie Tassili Airlines, alors que le match contre Caps United est prévu mercredi, à 15h00, au National Sports Stadium de Harare.

Avant leur départ au Zimbabwe, les champions d'Algérie en titre effectueront deux séances d'entraînement au Centre technique national (CTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), à Sidi-Moussa (Alger). La première séance est prévue sa-



medi, à 16h30, et la seconde dimanche matin, à 10h00.

"Ces deux séances d'entraînement sont prévues sur un terrain en gazon naturel. Ce qui permettra aux camarades du défenseur Mohamed Benyahia de s'habituer

à ce type de pelouses en vue du match de mercredi, qui se jouera également sur du gazon naturel" a encore précisé le club algérois dans un communiqué. Lors de la première journée, l'USMA s'était imposée à domicile contre le

représentant libyen, Ahly Tripoli (3-0), au moment où Caps United est allé perdre (2-0) chez les Egyptiens du Zamalek. Le retour des Rouge et Noir à Alger est prévu juste après la fin du match, soit le mercredi 24 mai, à 20h00.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE AMATEUR : "L'accession a été difficile, mais méritée"

L'accession du RC Kouba en Ligue 2 Mobilis de football, officialisée vendredi, "a été très difficile à obtenir" selon l'entraîneur Youcef Bouzidi, surtout avec "la rude concurrence imposée par l'US Béni Douala", estimant toutefois que cette montée "a été amplement méritée" au vu des efforts fournis.

"L'accession n'a vraiment pas été facile. Preuve en est qu'elle ne s'est concrétisée que lors de la toute dernière journée. Le RCK reste cependant un grand club d'Algérie et il mérite donc de se replacer plus haut" a déclaré l'Husseindéen juste après la précieuse victoire de son équipe chez le MB Rouisset (2-0), et qui fut synonyme d'accession.

Bouzidi avait affiché un optimisme démesuré, dès la 26^e journée, quant aux chances d'accession du RCK, estimant que le point du nul (1-1) ramené de chez l'US Oued Amizour plaçait le club banlieusard dans le meilleur couloir pour monter en Ligue 2.

"Nos supporters étaient pour la plupart septiques après le nul à Oued Amizour, mais personnellement, j'étais convaincu du contraire. Je savais dès lors que le RCK venait de franchir un grand pas vers la montée, et c'est ce qui a fini par se confirmer" a expliqué l'entraîneur koubéen.

L'accession du RCK est devenue pos-

sible après le faux pas de son principal concurrent, l'US Béni Douala, tenu en échec (1-1) chez le MC Mekhadema au cours de la précédente journée.

Bouzidi s'est dit "insatisfait" du rendement de son équipe face au MB Rouisset, mais d'après lui "seule la victoire comptait importante" dans ce match, pour atteindre l'objectif tracé.

De son côté, l'expérimenté capitaine koubéen Hocine Metref a évoqué un "sentiment du devoir accompli" après avoir replacé le club à sa "juste place" parmi les "clubs professionnels", malgré la rude concurrence de l'US Béni Douala qui, selon lui a également réussi un beau parcours dans l'ensemble.

"La saison a été difficile. Chaque rencontre était semblable à un match de coupe et nous sommes heureux de réussir cette accession, après cinq longues années dans le championnat national Amateur" a ajouté l'ancien milieu récupérateur de l'USM Alger.



"Bravo à nous ! je dédie cette accession à tous les supporters du Raed, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont soutenus pendant les moments difficiles" a conclu Metref. Ancien pensionnaire de l'élite, le RCK a été relégué en Ligue 2 pendant la saison 2008-2009.

Il a passé trois ans au sein de ce palier, avant de rétrograder en Division "Amateur" où il a passé cinq ans (2012-2017).

Le club Vert et Blanc, fondé en 1945 est resté dans les annales du football national essentiellement grâce à son école, ayant formé plusieurs joueurs d'exception, tels que Boualem Amirouche, Salah Assad, Mohamed Kaci-Saïd et les frères Aït Chegou.

COUPE D'ALGÉRIE 2017 DE FUTSAL : Le MC Béjaïa sacré

Le MC Béjaïa a remporté vendredi à Bouira l'édition 2017 de la Coupe d'Algérie de futsal, après sa victoire (6-1) contre l'AS Guelma.

Le match s'est joué à la salle omnisports "Rabah Bitat" et a été outrageusement dominé par le club bougiote, qui s'est donc logiquement adjugé le trophée de cette septième édition. Le MCB est le finaliste malheureux de la précédente édition, qu'il avait perdue (6-2) à Sidi Bel-Abbès, face au CSA Futsal Bordj Bou Arréridj.



OUNAS PLAÎT TOUJOURS À NAPLES

Peu titularisé cette saison, l'attaquant polyvalent Adam Ounas (20 ans, 25 apparitions et 3 buts en L1 cette saison) pourrait aller voir ailleurs. A ce titre, Il Mattino nous informe que Naples est toujours intéressé par l'Algérien. Le média italien assure qu'en cas d'offre supérieure à 10 millions d'euros, les dirigeants girondins n'hésiteraient pas à céder leur jeune espoir, qui tarde à confirmer.



UNE PISTE XXL TOUJOURS D'ACTUALITÉ POUR DI MARIA ?

De retour au premier plan depuis quelques mois avec le PSG, Angel Di Maria est annoncé dans le collimateur de plusieurs cadors étrangers. D'ailleurs, la Juventus Turin lorgnerait toujours sur l'ailier argentin... « Il ne pense absolument pas à un départ. Son ambition est toujours la même : il veut s'imposer et donner la Ligue des Champions à Paris. L'échec contre Barcelone n'a rien changé. Comme nombre de ses coéquipiers, il est persuadé d'avoir été volé au retour », lâchait un intime d'Angel Di Maria en avril dernier quant à son avenir au PSG, alors que l'Inter Milan et la Chine s'intéresseraient de près au milieu offensif argentin. D'ailleurs, la presse italienne assure qu'un autre cadore de Serie A en pincerait toujours pour Di Maria. Selon TuttoSport la Juventus Turin, qui souhaiterait attirer du sang neuf durant le mercato estival, aurait notamment coché le nom d'Angel Di Maria au PSG sur sa short-list. Une liste sur laquelle figureraient également les noms de Yannick Ferreira Carrasco (Atlético), Douglas Costa (Bayern), Balde Keita (Lazio) ou encore Federico Bernardeschi (Fiorentina).

Azpilicueta, passeur en or

Utilisé à 37 reprises en championnat cette saison, César Azpilicueta a disputé toutes les rencontres de Premier League de Chelsea cette saison.

Buteur lors de la dernière confrontation face à Watford, l'international espagnol est devenu le premier joueur de la saison à atteindre les 2000 passes réussies. Depuis la première journée de Premier League face à West Ham, César Azpilicueta a réussi 2040 passes (87,18% de précision). Granit Xhaka (Arsenal) pointe à la deuxième place avec 1921 passes réussies. Côté Blues, N'Golo Kanté est classé cinquième avec 1783 passes réussies. Une belle statistique qui vient confirmer l'excellente saison de l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille.



Fabinho proche de Man City ?

Manchester City serait proche d'entraîner Fabinho, révèle le Sun ce samedi. Pep Guardiola, l'entraîneur des Citizens, apprécie la polyvalence du Brésilien, latéral droit de formation et qui évolue désormais comme milieu de terrain. D'autant que l'Espagnol cherche un successeur à Pablo Zabaleta sur le côté de sa défense. La somme de 25 millions de livres (environ 29 millions d'euros) est évoquée pour le joueur de 21 ans, sous contrat jusqu'en 2021 avec l'ASM.

Le Bayern refusé par Julian Brandt ?

Alors qu'il espère disputer la Coupe du monde 2018 avec l'Allemagne, le jeune milieu offensif de Leverkusen serait prêt à refuser le Bayern Munich. Sous contrat avec le Bayer Leverkusen jusqu'en 2019, Julian Brandt (21 ans) a fait le point sur son avenir. Annoncé au Bayern Munich, il ne semble pas décidé à rejoindre le club bavarois et pourrait finalement rester au Bayer (2e Bundesliga) l'été prochain. « Quand vous changez de club, ça ne vous garantit pas de jouer », a d'abord confié Julian Brandt à Focus avant d'ajouter : « Je pense qu'il est très important pour moi de jouer de nombreux matches la saison prochaine, et c'est ce que je peux faire à Leverkusen. »

MOURINHO SALUE L'ATTITUDE DE ROONEY

Wayne Rooney connaît probablement sa saison la plus difficile depuis qu'il a rejoint Manchester United en 2004, auteur de 5 buts en 24 matches de Premier League, ses statistiques témoignent de ses difficultés. José Mourinho coach des Red Devils, s'est exprimé à ce sujet en conférence de presse. Il a tenu à mettre en avant le professionnalisme de son joueur. « Ce qui est bien avec Wayne c'est que c'est un homme très club. S'il n'est pas content, il ne le montre pas. S'il est frustré, il ne le montre pas. Il se comporte de la meilleure façon possible. Même quand il a été blessé 2 ou 3 fois cette saison, il s'est toujours montré disponible. Et en fait, maintenant, j'ai besoin de lui. J'ai besoin de lui parce que nous avons tellement de problèmes », a-t-il déclaré.



LES VŒUX DE KOKE POUR SA CARRIÈRE

Lors d'un événement organisé pour la visite du nouveau stade du grand rival du Real Madrid, l'international a transmis un message à sa direction. Ces quelques mots montrent l'amour que Koke a pour le maillot qu'il porte depuis tout petit : « J'ai gagné à peu près tout ce qui se trouve ici et j'espère pouvoir continuer à gagner des titres. J'aimerais prendre ma retraite ici. Vous ne savez rien dans le monde du football, mais ce serait une belle histoire, après avoir débuté ici en tant que jeune de six ans ». Pour conclure, le Colchouero a fait le bilan des siens et reconnu qu'ils ont accompli les objectifs imposés : « La saison a été très bonne, nous avons atteint notre objectif de terminer à la troisième place et de se qualifier pour la Ligue des Champions ».



ALGÉRIE - CAMEROUN

Le Président Bouteflika félicite son homologue camerounais pour la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue camerounais, Paul Biya à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer au renforcement et à l'approfondissement des relations de coopération politique entre les deux pays conformément aux objectifs de l'Union africaine.

«La célébration de la fête nationale de la République du Cameroun m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos sincères félicitations auxquelles je joins les vœux de santé et de bien-être pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple camerounais frère», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour vous réitérer ma disponibilité à œuvrer, avec vous, au renforcement et à l'approfondissement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays et à la poursuite de la concertation politique entre l'Algérie et le Cameroun, conformément à l'esprit et aux objectifs de l'Union africaine», a ajouté le chef de l'Etat.

ALGÉRIE - FRANCE

M. Hamel souligne la détermination de la Police algérienne à travailler avec Interpol dans le cadre des organes d'application de la loi

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel a souligné vendredi la détermination de la Police algérienne à travailler avec l'Organisation internationale de la police (Interpol) dans le cadre des organes d'application de la loi et sa disposition à contribuer à travers l'expérience algérienne à la protection des personnes et des biens.

Lors d'une visite de travail au siège d'Interpol à Lyon (France) à la tête d'une importante délégation composée de cadres de Direction nationale de la Sûreté nationale (DGSN) à l'invitation du secrétaire général d'Interpol Jürgen Stock, le général major Abdelghani Hamel a indiqué que la police algérienne «est déterminée à travailler avec Interpol dans le cadre des organes d'application de la loi et disposée à contribuer à travers l'expérience algérienne à la protection des personnes et des biens».

La visite du général-major Abdelghani Hamel s'inscrit dans le cadre du «renforcement de la coopération entre Interpol et la DGSN en matière d'échange d'informations et de données et dans les domaines de la formation, de la police scientifique et technique et de la lutte contre le terrorisme et les menaces cybernétiques», selon un communiqué de la DGSN.

Elle permettra également d'examiner les questions d'intérêt commun à l'instar de la «lutte contre l'extrémisme et la lutte contre toutes les formes de criminalité».

Le général-major Abdelghani Hamel a effectué une visite au siège d'Interpol où il s'est enquis des nouvelles pratiques en matière d'investigation et des techniques modernes utilisées par l'organisation dans le domaine sécuritaire.

ALGÉRIE - ARABIE-SAUDITE

M. Bensalah représente le Président Bouteflika au Sommet des pays arabes et musulmans à Riadh

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, pour le représenter au Sommet des pays arabes et musulmans, qui se tiendra aujourd'hui à Riadh (Arabie Saoudite), a indiqué hier la présidence de la République dans un communiqué.

«En réponse à l'invitation qu'il a reçue du Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, Sa Majesté le Roi Selmane Ben Abdelaziz Al Saoud, Son excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a désigné Monsieur Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation pour le représenter au Sommet des pays arabes et musulmans qui se tiendra le 21 mai 2017 à Riadh», précise la même source.

Le président du Conseil de la nation sera accompagné par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.



ALGÉRIE - UE

M. Messahel effectue les 22 et 23 mai une visite aux institutions européennes à Bruxelles

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, M. Abdelkader Messahel, effectuera à Bruxelles, les 22 et 23 de ce mois, une visite de travail aux institutions européennes, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

«Cette visite qui intervient à l'invitation de Mme Federica Mogherini, Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, vice-présidente de la Commission européenne, sera l'oc-

casion pour les deux parties d'échanger à haut niveau sur la situation régionale, notamment au Sahel, au Sahara occidental et en Libye, ainsi que sur les voies et moyens de renforcer le dialogue bilatéral dans le domaine de la sécurité, de la lutte contre la radicalisation, le terrorisme et l'extrémisme violent», précise la même source.

Outre ses entretiens avec Mme Mogherini, M. Messahel rencontrera au cours de son déplacement à Bruxelles le Commissaire européen en charge de l'Union de la sécurité,

M. Julian King, ainsi que le Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel, M. Angela Losada.

Le ministre exposera, à l'occasion, devant les membres du Comité politique et de sécurité de l'UE, «l'approche promue par l'Algérie en matière de déradicalisation et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et la place de la démocratie dans cette lutte ainsi que ses efforts pour le règlement pacifique des conflits dans son environnement régional», conclut le communiqué.

ALGÉRIE - MAROC

L'ambassadeur du Maroc convoqué au ministère des Affaires étrangères

L'ambassadeur du royaume du Maroc, Lahcène Adlekhalak, a été convoqué, hier au ministère des Affaires étrangères où il a été reçu par le ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Messahel a fait part à l'ambassadeur du Maroc des «vives protestations» de l'Algérie suite au «harcèlement» de la part de membres de la délégation marocaine, dont a été victime une jeune diplomate, membre de la délégation algérienne au séminaire du Comité des Nations unies sur la décolonisation, qui s'est tenu à Saint-Vincent-les-Grenadines, du 16 au 18 mai 2017, a assuré la même source.

«Ces provocations contre la diplomate algérienne ont amené les autorités de Saint-Vincent et les Grenadines à lui assurer une protection personnelle rapprochée», a

soutenu le communiqué du MAE. M. Messahel a signifié au diplomate marocain le caractère «inacceptable d'un tel comportement contraire aux règles élémentaires de bienséance et attentant à la courtoisie et aux us et coutumes diplomatiques». Le ministre a soutenu que les éléments d'information relatifs à ce «fâcheux incident» en possession de la partie algérienne et vérifiables autant auprès des organisateurs et que des participants au séminaire, confirment les «agissements des membres de la délégation marocaine, en ajoutant que les détails de ces faits ont été portés à la connaissance du Secrétaire Général de l'ONU».

Il a, à cet égard, indiqué à l'ambassadeur que «l'Algérie était en attente des excuses de la part du Maroc».

Le Chargé d'affaires de l'Ambassade d'Algérie à Rabat a été reçu vendredi par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Nasser Bourrita.

LIBYE

L'Algérie condamne «fermement» l'attaque contre la base militaire aérienne de Barak Echhati en Libye

L'Algérie a condamné «fermement» l'attaque contre la base militaire aérienne de Barak Echhati, en Libye, ayant fait des dizaines de morts, réitérant son appel aux parties libyennes à «favoriser le dialogue et la réconciliation nationale» pour le règlement de la crise qui affecte ce pays.

«Nous avons suivi avec préoccupation les développements intervenus ces dernières heures en Libye et notamment les affrontements près de la base aérienne de Barak Echhati

qui s'est soldée par la mort de dizaines de libyens», a indiqué vendredi dans une déclaration à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

«Nous condamnons fermement cette attaque et rappelons que nous avons constamment encouragé les parties libyennes à favoriser le dialogue et la réconciliation nationale pour le règlement de la crise qui affecte leur pays depuis maintenant plusieurs années», a-t-il ajouté.

«A la veille du mois de Ramadhan,

mois de piété et du pardon, nous lançons un appel pressant à tous les protagonistes pour faire preuve de retenue et de sagesse et de rejeter toute escalade de violence qui ne peut conduire qu'au chaos et à la destruction», a souligné le porte-parole du MAE, exhortant «l'ensemble des acteurs libyens à placer l'intérêt de leur pays au-dessus de toute considération pour mettre fin aux souffrances de ce peuple frère et voisin».